



**VOUS AVEZ BESOIN DE LEGUMES  
ILS ONT BESOIN DE TRAVAILLER  
ENSEMBLE CULTIVONS LA SOLIDARITE**

## DES LEGUMES BIO LOCAUX ET SOLIDAIRES



Rapport d'activité 2017-2018, et axes de travail 2019/2020



# SOMMAIRE

## Introduction

*p3*

- L'Edito
- Les membres du Conseil d'Administration
- L'équipe de salariés permanents
- Les temps forts 2017/2018
- Graine en Main en chiffres clés

## Graine en Main : Jardin de Cocagne

*p9*

- Petit glossaire à l'attention des néophytes
- L'équipe de salariés en parcours d'insertion
- L'accompagnement social et professionnel : composante essentielle de l'activité d'un chantier d'insertion
- L'amélioration de l'outil de production : un impératif pour mieux produire et mieux accueillir les salariés en insertion

## Graine en Main : acteur territorial

*p23*

- Travailler en partenariat et en réseau
- Vie Associative

## Nos projets

*p30*

## ANNEXE : Rapport financier 2017/2018

*p35*



## L'EDITO

*L'association Graine en Main s'est créée il y a deux ans avec pour volonté d'allier innovation sociale, écologie et bien-être alimentaire sur le territoire de la région havraise. Le défi à relever : accomplir la métamorphose d'une exploitation maraîchère en outil d'insertion sociale et professionnelle.*

Lorsque, en juillet 2016, les propriétaires de l'exploitation maraîchère située au bout du chemin de la Garenne, à Etainhus, annoncent leur volonté de mettre un terme à leur activité de production et de vente de légumes bio, c'est la tristesse et l'embarras pour les 180 familles qui bénéficiaient chaque semaine de paniers de légumes frais, bio et locaux par le biais d'AMAP (Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne), sans oublier les clients des marchés et de la boutique.

Sans remettre en cause la décision des exploitants, des adhérents se réunissent pour imaginer une solution de « sortie de crise ». Tous souhaitent voir cette exploitation continuer d'exister malgré l'absence de repreneurs. Certains proposent d'y ajouter une dimension sociale qui conduirait à une transformation radicale du projet. L'idée est de pérenniser l'activité économique mais de modifier l'objet social. Après avoir obtenu l'aval de la DIRECCTE pour créer un nouveau chantier d'insertion sur la zone d'emploi du Havre, le défi est lancé et l'association Graine en Main est née !

Entre septembre 2016 et septembre 2017, plus de 4000 heures de bénévolat et un an de travail, d'obstination, d'optimisme et d'engagement ont conduit à la concrétisation de ce projet : l'utopie est devenue réalité. Entre temps, de nombreux acteurs ont dû être convaincus, de la SAFER aux acteurs publics, en passant par un organisme bancaire.

150 citoyens se sont mobilisés pour apporter les **120000€** indispensables à l'achat de la ferme. La Graine a germé et s'est enracinée !

En août 2017, l'association Graine en Main a obtenu l'agrément Ateliers et Chantiers d'Insertion auprès de la DIRECCTE et le Jardin de Cocagne a ouvert ses portes aux premiers salariés en parcours d'insertion le 4 septembre de la même année.

En un an, le nombre de paniers hebdomadaires livrés chaque semaine est passé de 170 à 230 et la demande ne faiblit pas. La place sur les marchés a été préservée et les clients se pressent. La boutique a été agrandie et embellie. Des vestiaires ont été construits et aménagés. Des serres se sont montées. Le recyclage des eaux est à l'œuvre. L'ancienne exploitation maraîchère s'est muée en Jardin de Cocagne.

Les bénévoles et les salariés, rejoints par deux services civiques, n'ont cessé de proposer de nouveaux projets autour de l'alimentation, de la protection de l'environnement, de l'éducation à travers la création d'un jardin pédagogique et d'un espace test agroécologique. La Graine a poussé !

L'association Graine en Main regroupe plus de 200 adhérents et est motrice sur un territoire en pleine transition. Le Jardin de Cocagne d'Etainhus est un projet à forte vocation sociale et écologique qui accompagne de nombreuses personnes vers l'emploi et la formation.

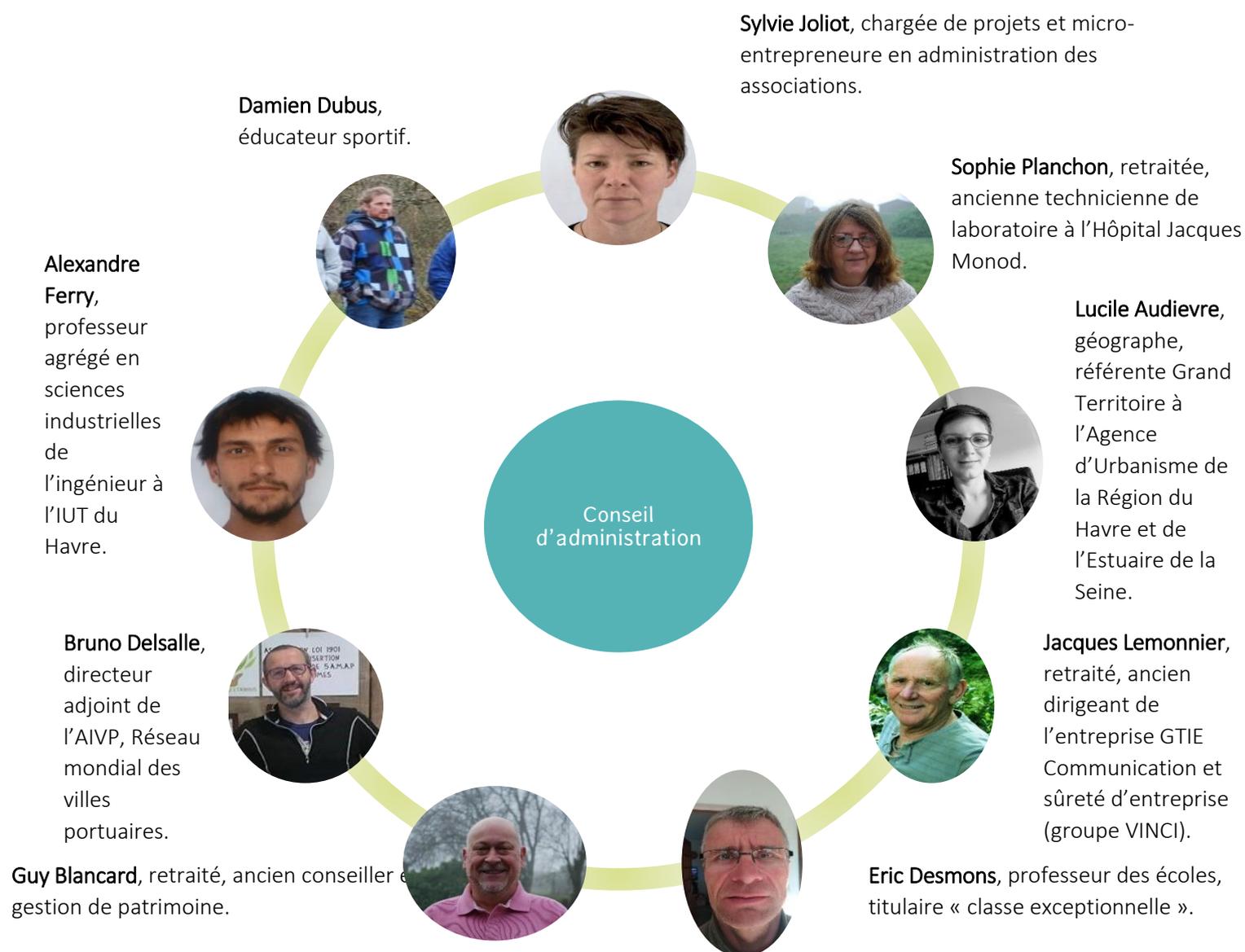
*Ce rapport d'activité souhaite vous présenter l'ensemble du travail et des actions réalisées au cours du premier exercice budgétaire de notre association, du 1<sup>er</sup> juillet 2017 au 30 septembre 2018. Il développe également nos axes de travail pour les mois à venir. Nous vous en souhaitons bonne lecture.*

**Les membres du Conseil d'Administration et les salariés de Graine en Main**

# LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Entre le 1<sup>er</sup> juillet 2017 et le 30 septembre 2018, le Conseil d'Administration collégial s'est réuni 9 fois.

Le Conseil d'Administration se compose de 9 membres :



Véra Monfort, Geneviève Lebreton, Amélie Sorel, Sophie Lamouroux et Jean-Pierre Maresq ont quitté leurs fonctions au sein du CA lors de l'assemblée générale du 24 novembre 2017. Bruno Delsalle et Guy Blancard, anciens membres actifs, ont intégré le CA à cette date.

# L'ÉQUIPE DE SALAIRES PERMANENTS

## Administration et direction



**Hélène Abrard**, Comptable et assistante administrative, embauchée le 12/02/2018, 0.5 ETP



**Arthur Baur**, Directeur, embauché le 10/07/2017, 1 ETP

## Accompagnement social et professionnel des salariés en parcours d'insertion



**Géraldine Grignon**, Accompagnatrice socio-professionnelle, embauchée le 26/09/2017, 0.6 ETP

## Encadrement technique spécialisé



**Jeanne Baur Anquetil**, Encadrante technique en vente et chargée de partenariats, embauchée le 09/01/2018, 0.7 ETP



**Olivier Desutter**, Chef de culture et encadrant technique en maraichage bio, embauché le 03/07/2017, 1 ETP



**Renaud Caillot**, Encadrant technique en maraichage bio, embauché le 08/01/2018, 1 ETP

# LES TEMPS FORTS 2017/2018



Juillet 2017 : embauche des premiers salariés permanents – début de l'activité

Novembre 2017 : 1<sup>ère</sup> Assemblée Générale



Septembre 2017 : accueil des 5 premiers salariés en insertion.



Janvier 2018: Arrivée des algécocs.



Août 2017: Obtention de l'agrément Chantier d'Insertion



Août 2018 : l'équipe de salariés en insertion est au complet.



Août 2018: Ouverture de la boutique rénovée et agrandie.

## Septembre 2018



Juin 2018 : 1<sup>er</sup> chantier participatif



Septembre 2018 : inauguration



L'Agité du Local - juin

# GRAINE EN MAIN EN CHIFFRES CLES

9 Administrateurs



6 Salariés permanents  
(4,8 ETP)



4 000 heures  
de bénévolat



18 Salariés en  
insertion



5,5 hectares de  
surface agricole utile



235 heures  
de formation



300 adhérents et  
sympathisants



27 semaines de  
périodes en immersion  
en entreprise



230 paniers distribués  
toutes les semaines

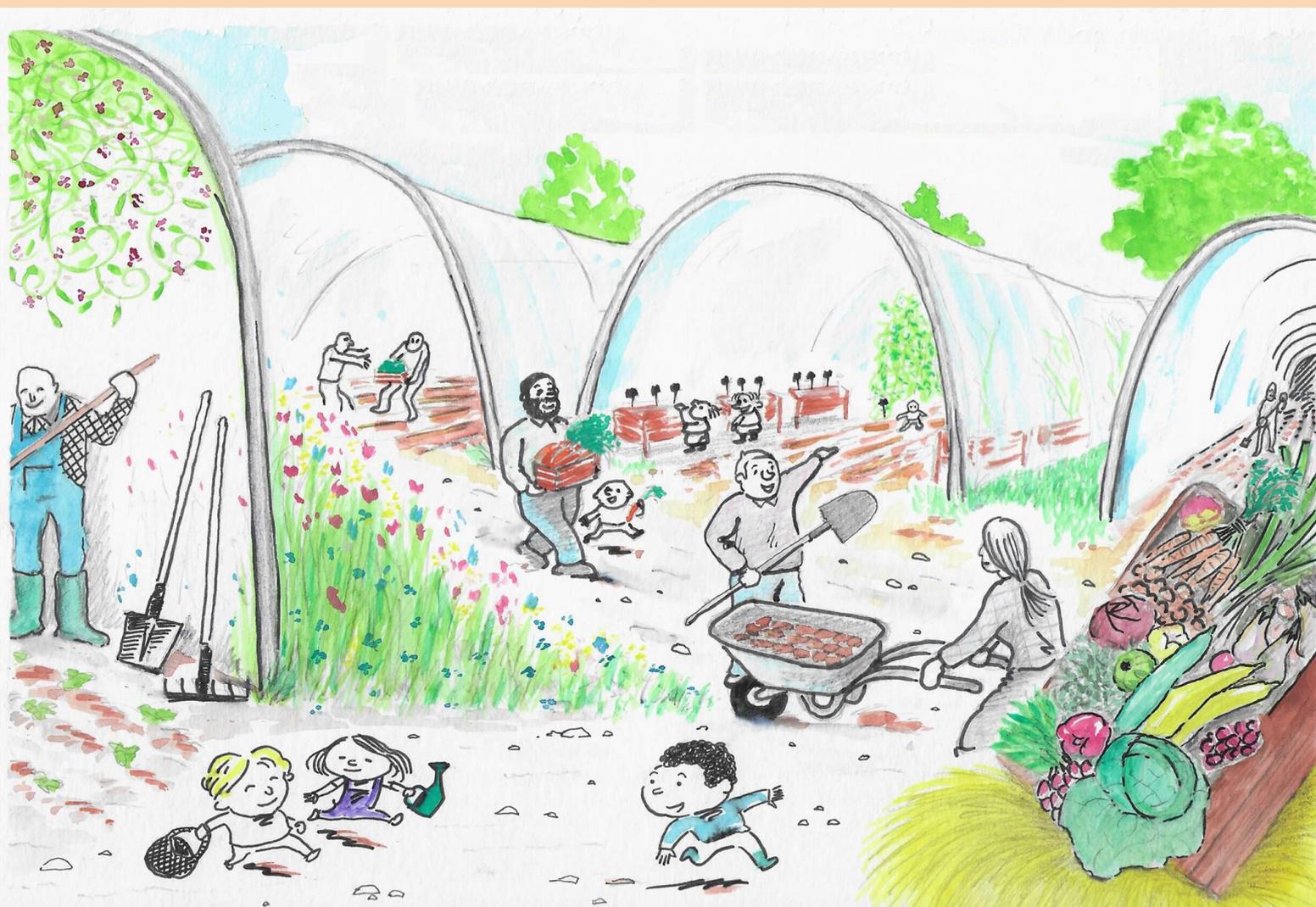


200 000 € de chiffre d'affaires  
(ventes et prestations)



# GRAINE EN MAIN

## JARDIN DE COCAGNE



## ACI ET CHANTIER D'INSERTION

L'association Graine en Main dispose de l'agrément **Ateliers et Chantiers d'Insertion** (ACI) depuis septembre 2017. Le terme **Chantier d'insertion** est la dénomination répandue pour désigner les **ACI** qui ne peuvent être portés que par des associations loi 1901.

Cet agrément est donné par la **Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE)**, sur décision préfectorale, après consultation du Conseil Départemental de l'Insertion par l'Activité Economique (CDIAE) qui examine le projet d'insertion, le projet social et le projet économique portés par la structure. Parmi les critères étudiés :

- L'accompagnement proposé,
- L'encadrement prévu, quelles compétences et quel taux d'encadrement,
- Les objectifs à atteindre en terme de sorties dynamiques
- Les capacités de production et de commercialisation

Le principal critère d'évaluation des chantiers d'insertion par la DIRECCTE est le **taux de sorties dynamiques**, ou le **taux d'insertion dans l'emploi durable**. Est considérée comme **sortie dynamique** : une embauche en CDI, en CDD de plus de 6 mois ou une entrée en formation qualifiante, d'où l'important travail d'accompagnement et de relation avec les entreprises.

*D'après le ministère du travail, les ateliers et chantiers d'insertion (ACI) se situent dans le champ de l'économie sociale et solidaire. Ils jouent un rôle essentiel dans la création et le développement d'activités nouvelles. Leurs activités peuvent s'exercer dans l'ensemble des secteurs d'activité dès lors que les avantages et aides octroyés par l'État ne créent pas de distorsion de concurrence et que les emplois ainsi créés ne se substituent pas à des emplois privés ou publics existants. Les biens et les services qu'ils produisent peuvent être commercialisés, lorsque cette commercialisation contribue à la réalisation et au développement des activités d'insertion sociale et professionnelle des personnes embauchées. Toutefois, les recettes tirées de la commercialisation des biens et services produits ne peuvent couvrir qu'une part inférieure à 30 % des charges liées à ces activités : cette part peut être augmentée sur décision du représentant de l'État dans le département, sans pouvoir atteindre 50 %, après avis favorable du conseil départemental de l'insertion par l'activité économique, si les activités développées ne sont pas déjà assurées et satisfaites par les entreprises locales. L'utilité sociale des ateliers et chantiers d'insertion (ACI) se vérifie notamment au regard de leur mission d'accompagnement social et professionnel des publics embauchés et de leur contribution aux besoins collectifs émergents ou non satisfaits.*

Comme précisé par le ministère du travail, le but d'un chantier d'insertion n'est pas de développer son activité pour augmenter ses bénéfices, limités à 30% de son budget de fonctionnement. Son action à destination d'un public fragile et éloigné de l'emploi nécessite un taux d'encadrement et d'accompagnement élevé qui contribue clairement à son utilité sociale. Elle implique par ailleurs une dépendance aux financements publics pour mener à bien son activité et sa mission d'insertion.

## INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE (IAE)

L'activité **Chantier d'insertion** s'inscrit dans une démarche nationale d'**Insertion par l'Activité Economique**.

Cette appellation regroupe d'autres types de structure comme : les Entreprises d'Insertion (EI), les Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI), les Associations Intermédiaires (AI), toutes destinées à accompagner vers l'emploi des personnes qui en sont éloignées. Parmi ces différentes structures, les **chantiers d'insertion (ACI)** ont pour mission d'accompagner les personnes les plus éloignées de l'emploi, d'où un besoin d'accompagnement et d'encadrement particulièrement soutenu, comme c'est le cas au sein de l'association Graine en Main : 4 salariés sur 6 ont pour mission d'encadrer et d'accompagner 16 salariés en parcours d'insertion. 2 salariés ont en charge la gestion administrative du projet.

## JARDIN DE COCAGNE

Les **Jardins de Cocagne** sont des chantiers d'insertion ayant pour support de travail et d'accompagnement une activité de maraichage bio et la livraison de légumes sous forme de paniers hebdomadaires à des adhérents consommateurs. Il existe par ailleurs des chantiers d'insertion ayant la même activité de maraichage bio ou une activité proche et qui ne sont pas **Jardins de Cocagne**.

L'association Graine en Main a choisi de bénéficier de l'appellation **Jardin de Cocagne** en adhérant au **Réseau Cocagne** car la charte, les valeurs et les outils d'accompagnement proposés par ce réseau correspondent à l'éthique que prône l'association.

En effet, le **Réseau Cocagne** a cumulé plus de vingt ans d'expérience d'accompagnement de chantiers d'insertion en maraichage bio et il a su imposer une image de qualité tant en terme d'accompagnement vers l'emploi que de production maraichère. Adhérer à ce réseau, c'est donc revendiquer une image de qualité reconnue par les pouvoirs publics français.

L'association Graine en Main est également adhérente du réseau **Chantier Ecole**, réseau qui fédère une multitude de chantiers d'insertion sans différence de support d'activité (textile, espaces verts, tri, recyclerie, entretien des espaces naturels, etc.). Ce réseau prône lui aussi des valeurs et une éthique qui correspondent à notre souhait d'accompagner vers l'emploi des personnes qui en sont éloignées.

Ce réseau bénéficie lui aussi d'une longue expérience dans l'accompagnement des personnes éloignées de l'emploi et développe un travail d'évaluation des compétences professionnelles pour les salariés en parcours d'insertion. **Chantier Ecole** est bien mieux représenté en Région Normandie et nous permet de bénéficier d'un accompagnement et de travail de veille localement.



*Réseau Cocagne*

**CHANTIER**  
**ecole**  
RÉSEAU NATIONAL

# L'EQUIPE DE SALARIES EN PARCOURS D'INSERTION

Graine en Main emploie et accompagne 16 personnes en parcours d'insertion correspondant, à 12 Equivalent Temps Plein (ETP) conformément à l'agrément délivré par la DIRECCTE de Normandie. Ces salariés sont recrutés en Contrat à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI).

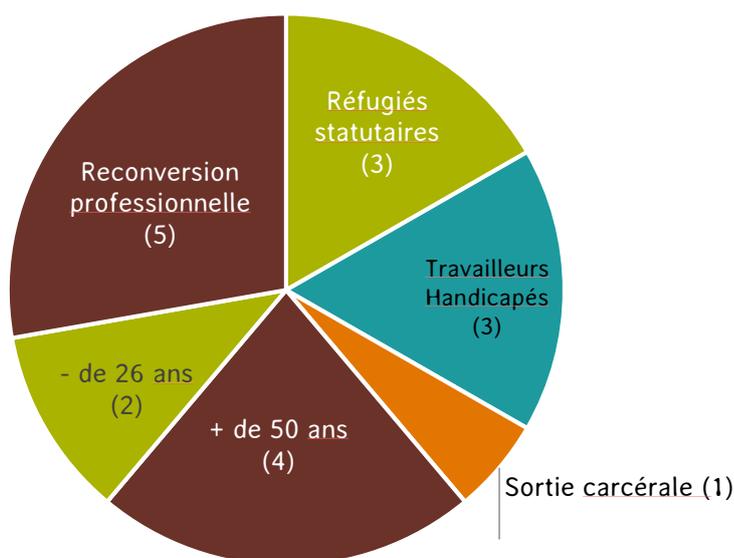
L'équivalence 16 salariés / 12 ETP réside dans le volume horaire de ces contrats qui est de 26 heures par semaine ou 112.67 heures par mois, soit 0.74 ETP.

Les CDDI sont signés pour 4 mois minimum et pour 24 mois maximum, selon la réglementation en vigueur. Au sein de l'association, tout nouveau salarié en parcours d'insertion signe d'abord un contrat de 4 mois, puis ce contrat est renouvelé par périodes de 6 mois, ou moins, selon le projet d'insertion social et professionnel de la personne et l'investissement réel dans son projet.

Au cours du premier exercice de l'association Graine en Main, 18 salariés en parcours d'insertion ont intégré notre Jardin de Cocagne, selon un rythme de montée en charge progressive du chantier d'insertion. Cette « montée en charge » a été voulue pour permettre à tous les salariés permanents de prendre leurs marques dans leurs nouveaux métiers et d'accueillir au mieux chaque nouveau salarié intégrant le Jardin.

Ainsi Nassir, Laurent, Abdulrahman et les deux Philippe ont été embauchés le 4 septembre 2017, rejoints par Nathalie et Patrice en novembre 2017. Puis vinrent Jamal, Renaud et Gérald en mars 2018, rejoints par Salem en avril, Fariza en mai, Sabrine, Elodie et Sébastien en juin, puis Nolwenn en juillet et enfin Johnny et Eddy en août 2018.

Le profil de nos salariés



# L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET PROFESSIONNEL : COMPOSANTE ESSENTIEL DE L'ACTIVITE D'UN CHANTIER D'INSERTION

## L'ACCOMPAGNEMENT SOCIO ET PROFESSIONNEL EN PRATIQUE

Toutes les personnes accompagnées sont d'abord salariées de l'association. Elles signent un Contrat à durée Déterminée d'Insertion pour une durée de 4 à 24 mois. Ces personnes sont recrutées, non pas en fonction de leurs compétences professionnelles, mais en fonction **de leur volonté et de leur capacité à s'investir dans leur projet d'insertion sociale et professionnelle**.

Les supports de travail que sont le maraîchage bio, la préparation et la livraison de paniers de légumes ainsi que la vente sur les marchés leur imposent rigueur, respect des consignes, vitesse d'exécution, travail dans des conditions difficiles, conduite de véhicules ou d'engins agricoles, compétences logistiques, gestion de la caisse et savoir-être pour servir les clients. Ce support de travail nous permet de faire émerger les compétences ou les difficultés de chacun et d'adapter un accompagnement social et professionnel personnalisé. Cela implique donc un lien étroit entre les encadrants techniques et l'accompagnatrice socio-professionnelle.

Après avoir repéré **les freins d'accès à l'emploi**, l'accompagnatrice et les encadrants mettent en place un parcours composé d'objectifs à atteindre sur le chantier : vitesse d'exécution, tâches spécifiques, prise de responsabilité (marché, livraison, boutique, tâches de production) avant de bénéficier de **PMSMP (Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel) et de formations qualifiantes**. Cela implique pour l'association et plus particulièrement pour l'accompagnatrice sociale un important travail de mise en relation, de création de partenariat, de communication auprès des entreprises, puis de recherche de formations professionnelles qualifiantes et correspondantes aux besoins exprimés par les entreprises du territoire.

Cette composante essentielle permet aux salariés en parcours d'insertion de tester leurs compétences en « conditions réelles » et de faire valoir leur savoir-faire et leur savoir-être auprès d'entreprises du secteur. Ainsi, il est possible de découvrir des métiers tout comme de proposer une sorte de « période d'essai » en vue d'une embauche.

Le fil rouge au sein de notre *Jardin de Cocagne* est de rendre les personnes actrices de leur parcours d'insertion par la prise en main de leurs difficultés et par la valorisation de leurs compétences.



Maraîchage

Préparation des paniers



Marchés et vente

Livraison/logistique



## FOCUS SUR L'ACCOMPAGNEMENT SOCIO-PROFESSIONNEL DES SALARIES DE GRAINE EN MAIN

L'agrément Ateliers et Chantiers d'Insertion dont dispose l'association Graine en Main la met en responsabilité pour accompagner les salariés embauchés en CDDI vers l'emploi et la formation. Dans ce cadre, il nous est indispensable de comptabiliser et de justifier de la situation des personnes sorties du chantier.

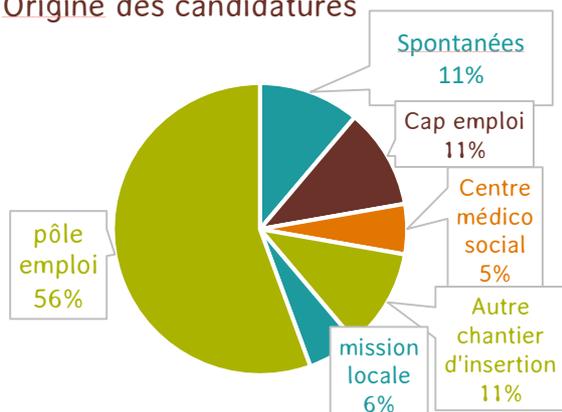
Au 30 septembre 2018, deux salariés ont quitté l'association :

- Philippe, arrivant d'un autre chantier d'insertion. Il a été embauché par l'association suite à une modification de son projet professionnel. Il a été accompagné durant un an jusqu'à échéance de son agrément. Il a quitté l'association au 31 juillet. Nous l'avons mis en relation avec plusieurs exploitations locales, par le biais de stages, ainsi qu'avec une agence d'intérim agricole et un potentiel employeur sans que cela n'aboutisse.
- Sabine, embauchée le 5 juin 2018, n'a pas trouvé sa place sur notre Jardin. Elle a souhaité mettre un terme à son contrat après plusieurs semaines d'absence.

Les salariés accueillis entre septembre 2017 et septembre 2018 sont âgés de 23 à 60 ans. 11 d'entre eux sont bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA), 4 de l'Allocation Spécifique de Solidarité (ASS) et 3 ont une reconnaissance en qualité de Travailleur Handicapé.

Les candidatures nous sont adressées principalement par Pôle Emploi, CAP Emploi, la Mission Locale ou un Centre Médico-Social (CMS). Nous avons également reçu plusieurs candidatures spontanées.

### Origine des candidatures



### Le parcours d'insertion sociale et professionnelle des salariés : formations, périodes de mise en situation, sollicitations du secteur privé.

Graine en Main veille à développer des relations privilégiées avec les entreprises du territoire afin de remplir au mieux sa mission d'insertion dans l'emploi. Cette mission de démarchage s'appuie sur les souhaits d'orientation professionnelle des salariés en parcours d'insertion mais également sur la réalité du monde du travail et des secteurs susceptibles de recruter.

Dans ce cadre de nombreuses entreprises et collectivités ont été sollicitées :

- Quatre exploitations agricoles, principalement en maraîchage mais aussi en polyculture élevage : Hervé Gognet à Octeville sur Mer, le Potager de la Brière à Octeville sur Mer, Julie et Victor Letendre à Cuverville en Caux ;
- Cinq entreprises de matériaux et bricolage : Brossette, Bataille Matériaux, Bricomarché sur Le Havre et Bricoman à Montivilliers qui a déjà accueilli trois salariés pour une période d'immersion ;
- Deux grandes surfaces : Super U Aplemont et Auchan Montivilliers ;
- L'Épicerie Le Panier, épicerie fine en centre-ville du Havre ;
- Les établissements Lucas à Saint-Aubin Routot ;
- Les communes du Havre et d'Étainhus.

Ces périodes de mise en situation en milieu professionnel ont ainsi permis de confirmer ou d'infirmer des choix d'orientation professionnelle, de renforcer des compétences acquises sur notre chantier d'insertion et de concrétiser des embauches.

C'est à la suite de ces périodes d'immersion qu'une de nos salariées a signé un CDD de 6 mois en janvier 2019 à l'Épicerie Le Panier et que l'un de nos salariés va signer un CDD d'un an au mois de mars 2019 chez Monsieur Gognet, avec pour chacun un CDI à la clé.

Lors du recrutement, nous insistons sur l'implication et la motivation des salariés à être acteurs de leur parcours.

Qui dit implication dit réflexion sur son parcours professionnel, ses savoir-être, ses savoir-faire, identifier et accepter ses difficultés propres. Cela implique de leur part : remise en question, partage d'expérience, découverte de soi et de ses potentialités, intégration d'une équipe aux profils divers, oser apprendre ou réapprendre.

Nous avons évoqué le partenariat avec les entreprises qui est essentiel pour notre mission d'insertion. Un certain nombre d'entreprises du territoire ne diffuserons pas d'annonce sur Pôle Emploi en cas de recrutement : trop fastidieux, trop de candidats à recevoir, pas de temps à y consacrer.

C'est donc à des structures comme la nôtre de prendre les devants et ce sera une affaire de rencontre !

Et pour que la rencontre se fasse nous devons nous faire connaître et reconnaître en tant que chantier d'insertion mais surtout comme structure d'accompagnement reconnue et potentiel vivier de candidats, et participer chaque jour à faire tomber les préjugés. Nos 2 salariés embauchés sont la preuve que ce travail fonctionne.

Pour créer et entretenir un lien de confiance avec le monde de l'entreprise, nous devons :

- Evaluer la pertinence du stage dans le parcours du salarié
- Définir les objectifs du stage
- S'assurer des bonnes conditions d'accueil et d'intégration au sein de l'entreprise
- Effectuer des bilans

Les salariés restent rémunérés par Graine en Main durant toute la durée de leur stage.

En dehors des PMSMP, nous proposons également des formations en interne :

- Formations SST avec la CCI & Caux
- Formation aux compétences numériques : 2 groupes de niveau avec Fodeno
- Une formation tronçonneuse est également prévue pour les salariés qui le souhaitent et qui souhaitent poursuivre dans le milieu agricole ou les espaces verts.

D'autres formations s'effectuent en externe, selon les besoins identifiés pour chaque salarié et les prérequis attendus en terme de recrutement par les entreprises :

- Inlingua, Adonis ou Recife pour des remises à niveau en français
- Promotrans pour le passage de CACES
- Le GRETA pour le dispositif Cléa
- Le Pôle mobilité pour le dispositif « Permis d'apprendre » et pour le passage du code.



## LA FORMATION DES SALARIES PERMANENTS, UN IMPERATIF POUR LE CHANTIER D'INSERTION

**Graine en Main** est une jeune association qui souhaite faciliter et accélérer son développement par la professionnalisation de ses salariés. Ainsi, la formation professionnelle et l'accompagnement des parcours de chacun fait partie intégrante de notre projet.

**Renaud Caillot**, formation « L'encadrant maraicher dans un Jardin de Cocagne : rôle, mission et posture » du 9 au 11 janvier 2018, centre de formation du Réseau Cocagne.

**Jeanne Baur Anquetil**, formation « La communication dans une entreprise solidaire Cocagne » du 16 au 17 janvier 2018, centre de formation du Réseau Cocagne.

**Olivier Desutter**, formation « Encadrer et animer une équipe de salarié.e.s en contrat d'insertion » du 24 au 26 janvier 2018, centre de formation du Réseau Cocagne.

**Géraldine Grignon**, formation « Démarche éducative en orientation et activation du développement vocationnel de la personne (ADVP) : structurer l'accompagnement autrement » du 12 au 14 mars et du 3 au 5 avril 2018, centre de formation du Réseau Cocagne.

**Arthur Baur**, prise en main de l'outil « Mesure d'impact » créé et mis à disposition par le réseau Chantier Ecole. Cet outil permet de mesurer l'impact économique d'une entreprise sociale sur son territoire d'implantation.

**Graine en Main** participe à un groupe de travail « ACI Maraichage » animé par le réseau Chantier Ecole dont le but est de créer et tester des outils de validation des compétences à destination des salariés en parcours d'insertion. Le fil rouge au sein de notre *Jardin de Cocagne* est de rendre les personnes actrices de leur parcours d'insertion par la prise en main de leurs difficultés et par la valorisation de leurs compétences.



# L'AMELIORATION DE L'OUTIL DE PRODUCTION : UN IMPERATIF POUR MIEUX PRODUIRE ET MIEUX ACCUEILLIR LES SALARIES EN PARCOURS D'INSERTION

Entre le 1<sup>er</sup> juillet 2017 et le 30 septembre 2018, de nombreux aménagements ont été réalisés pour transformer l'exploitation du 470 chemin de la Garenne à Etainhus en chantier d'insertion par le maraichage bio, sur le modèle des Jardins de Cocagne.

L'achat de l'exploitation par l'association Terre en Main, rendu possible par l'investissement de 150 citoyens et d'une fondation, à hauteur de 120 000 €, a été finalisé le 9 novembre 2017. Ces abondements financiers ont ainsi pris la forme d'apports associatifs avec droit de reprise.

Du 1<sup>er</sup> juillet au 9 novembre 2017, l'association Graine en Main, reconnue comme exploitant agricole par le comité technique de la SAFER et par son adhésion comme employeur auprès de la MSA, a pu exploiter les terres de Monsieur DESUTTER par une mise à disposition de ces terres dans le cadre d'une location, après accord de la SAFER.

## EXTENSION DE LA SURFACE SOUS SERRE

L'exploitation disposait à l'origine de 3500m<sup>2</sup> de surface sous serre. Des serres vétustes, étroites et basses pour la plupart. Ces serres ne permettent pas d'optimiser les cultures et sont inadaptées au nécessaire travail d'insertion qui induit un environnement de travail sécurisant, formateur et stimulant.

D'autant plus que dans une région comme la nôtre, plus nous disposons de surface couverte, plus nous pouvons diversifier les cultures et plus nous pouvons gagner en précocité ou en prolongation de cultures sur les périodes d'intersaison, et donc en productivité.

C'est pourquoi nous avons fait le choix d'investir massivement dans des serres afin d'augmenter significativement nos capacités de production tout en offrant un environnement de travail professionnalisant.

Depuis le 9 novembre 2017, l'association Graine en Main est liée à l'association Terre en Main par le biais d'un bail rural pour la location des terres et des bâtiments agricoles, et d'un bail d'habitation pour la location des locaux destinés à son administration.

Dans ce cadre, c'est l'association Graine en Main, exploitante des terres, qui a procédé à tous les investissements nécessaires au développement économique et aux aménagements destinés à salarier et encadrer des personnes en parcours d'insertion. Ainsi, 3 axes prioritaires ont été définis :

- Extension de la surface sous serre
- Installation d'un système d'irrigation et de collecte des eaux pluviales
- Aménagement de vestiaires et de locaux d'accueil à destination des salariés.

Notre premier choix s'est porté sur une serre bi-tunnel de 70m x 19.60m, pour une surface au sol de 1372m<sup>2</sup>, avec double paroi gonflable, système de ventilation et d'arrosage automatisés.

Cet investissement a été réalisé grâce au soutien de la FAPE EDF à hauteur de 25000€, de la fondation Carrefour à hauteur de 10000€ et de la fondation J.M. Bruneau à hauteur de 5000€.

Au-delà du confort de travail et de l'inertie apportée par ce type de serre, la possibilité d'automatiser l'arrosage et la ventilation répond aux besoins de réduction du temps de travail inhérents à notre activité sous format associatif.

En effet, à la différence d'un exploitant agricole travaillant pour son propre compte, le fait de compter sur des salariés nous impose d'être particulièrement vigilants quant au nombre d'heures de travail effectuées et il nous est

financièrement impossible d'assurer une continuité de présence sur les soirs et week-ends.

Ainsi, une serre de ce type est une réponse particulièrement adaptée à nos besoins, tant en termes de confort de travail que d'optimisation et de diversification des cultures et de développement économique.

Dans le même temps et sur ces mêmes principes, nous avons investi dans la rénovation complète d'une serre tunnel, type « tunnel nantais » et dans le montage d'une même serre, toutes deux mesurant 60m x 9.30m. Ces deux tunnels, légèrement moins performants que le bi-tunnel décrit plus haut mais également indispensables dans nos régions, nous ont permis de disposer de deux fois 558m<sup>2</sup> de surface couverte supplémentaire.

Le tunnel neuf a été cofinancé à hauteur de 50% par la Région Normandie (hors montage), grâce au dispositif Emergences ESS. La rénovation du second, pensé comme stratégique pour bénéficier de l'existant et minimiser l'investissement, s'est finalement révélé être un choix risqué puisque ni les collectivités ni les fondations privées n'ont vocation à financer de la rénovation de matériel.

Grâce à ces investissements, la surface sous serre est donc passée de 4500m<sup>2</sup> à 7200m<sup>2</sup>, pour un gain de productivité qui s'est ressenti dès l'été 2018. Nous avons cependant fait le choix de cesser de cultiver sous l'une des anciennes serres à compter du mois d'octobre, d'une surface de 500m<sup>2</sup>, pour la mettre à disposition du futur espace d'accueil pédagogique.

Pour conclure, l'association Graine en Main dispose à ce jour de 6700m<sup>2</sup> de surface sous serre, pour 45000m<sup>2</sup> de surface cultivée, soit quasiment 15% de sa surface agricole utile.



## INSTALLATION D'UN SYSTEME D'IRRIGATION, DE COLLECTE ET DE FILTRATION DES EAUX PLUVIALES

L'accroissement de la surface couverte est un élément essentiel de notre gain de productivité, mais la plantation et l'entretien des cultures ne peut se faire sans une irrigation maîtrisée et optimisée, avec pour objectif l'autosuffisance en eau.

Sur ce point encore, il a fallu modifier radicalement l'existant pour transformer l'outil de travail. L'exploitation comportait déjà un bassin de stockage d'environ 400m<sup>3</sup> et d'une mare creusée dans un point bas de la ferme permettant de récupérer les eaux issues du ruissellement afin de les renvoyer dans ce bassin de stockage.

Mais toute l'irrigation, en plein champ et sous serre, était réalisée de manière artisanale et « bricolée ». Il était nécessaire de déplacer, tirer, brancher et débrancher des tuyaux afin de les amener aux bons endroits avant de les emmener vers un autre lieu, et ainsi de suite. Ce système n'était pas viable à long terme et ne permettait pas d'assurer une irrigation simple et optimisée.

Nous avons donc fait le choix d'investir dans un système d'irrigation enterré, courant sur plusieurs centaines de mètre et ponctué de buses situées en bout de rang, nous permettant de brancher des tuyaux asperseurs aux endroits utiles, sans déplacer des dizaines de mètres de tuyaux. De plus, chaque serre est désormais directement alimentée par une sortie d'eau qui lui est dédiée, couplé à un jeu de vannes permettant d'alimenter soit les gouttes à gouttes soit les asperseurs. Ces différents investissements mis bout à bout ont engendré un gain de temps, de productivité et de lisibilité sur notre système d'irrigation. L'ouverture et la fermeture de quelques vannes suffisent à arroser les endroits voulus.

Mais toute cette irrigation demande de grandes quantités d'eau. Un forage existait déjà sur l'exploitation, s'enfonçant à plus de 100m pour

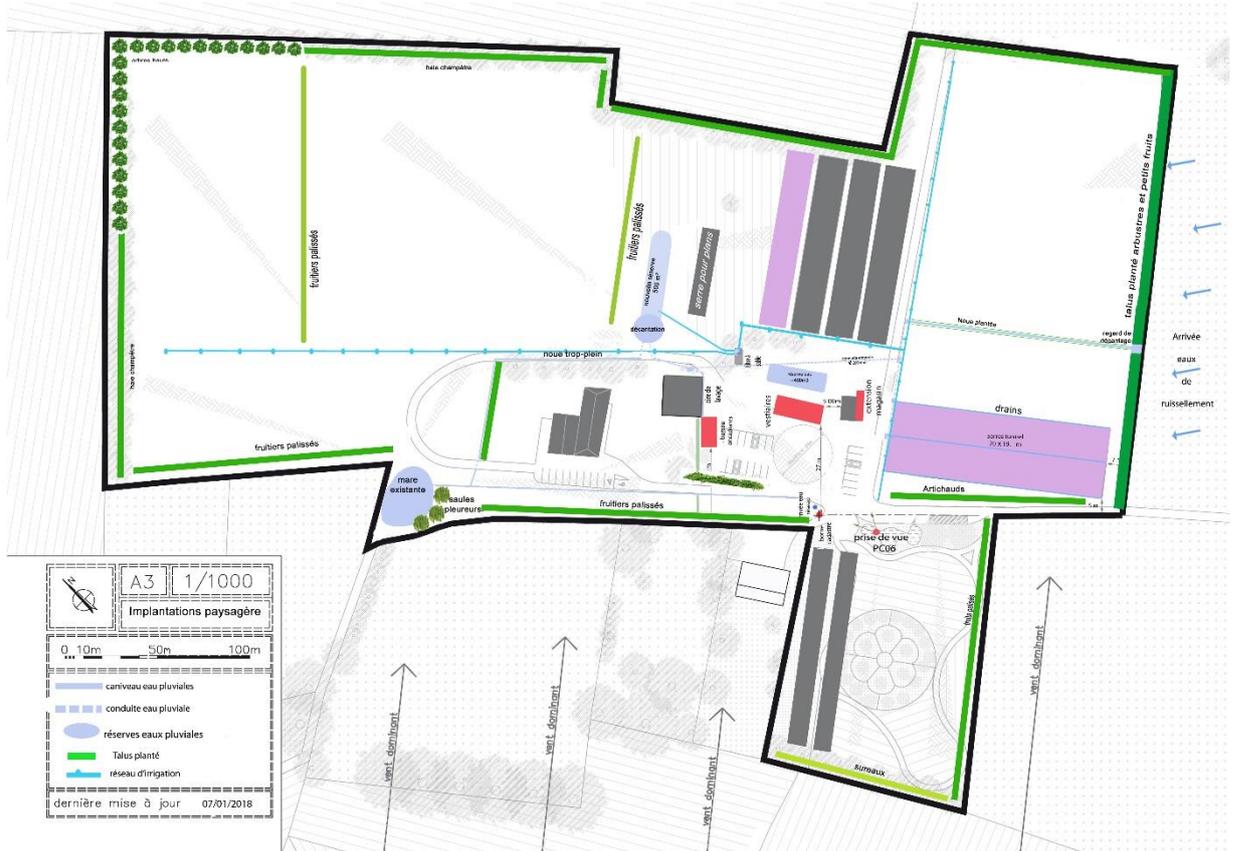
aller chercher l'eau dans une nappe phréatique. Mais il est en panne depuis plusieurs années et l'expertise technique que nous avons commandé a révélé des coûts très élevés pour sa remise en fonction. Forts de cette difficulté, nous avons décidé de ne pas miser sur cette remise en fonction pour réaliser des économies et assurer notre approvisionnement.

Par souci d'écologie et d'économie, nous avons préféré imaginer un système pour récupérer le maximum d'eaux issues des eaux pluviales et du ruissellement. En profitant de la typologie du terrain, il était facile d'imaginer comment conduire ces eaux vers le point le plus bas pour les récupérer. En parallèle, une ingénieure agronome nous a bénévolement proposé de dimensionner notre « capacité à récupérer » par un calcul de la superficie des toitures ainsi que des serres, ajouté au ruissellement naturel et tenant compte des précipitations moyennes annuelles. Nous avons donc une idée de la quantité que pourrait « produire » toutes ces surfaces et nous savons désormais quelle taille devra faire, à terme, la mare située au point bas de notre exploitation, soit environ 1500m<sup>3</sup>. Ce cubage correspond quasiment à notre besoin annuel en eau. Ces travaux d'agrandissement n'ont pas encore débuté faute de financement et puisque cela nécessite un long travail de mise en œuvre.

Cette eau ne peut cependant pas être recyclée telle qu'elle puisqu'elle est chargée en limons et risque de mettre à l'épreuve notre système d'irrigation. C'est pourquoi nous avons adjoint à ce système une station de filtration qui, comme son nom l'indique, a pour objet de filtrer toute l'eau qui est envoyée dans le système. Pour optimiser ce travail de récupération et de recyclage des eaux, les tranchées nécessaires à l'installation du système d'irrigation ont également accueilli les canalisations utiles.

Ce système d'irrigation enterré a été cofinancé à hauteur de 40% du montant Hors Taxe par le Fond d'Initiative Local pour l'Agriculture (Caux Estuaire-CODAH) et la station de filtration a été cofinancée à hauteur de 50% par le dispositif

Emergences ESS (Région Normandie). Il est à noter que l'association Graine en Main n'est pas fiscalisée et, à ce titre, réalise tous ses achats et ses ventes Toutes Taxes Comprises.



Filtration



Départs du réseau d'irrigation

## AMENAGEMENT DE VESTIAIRES ET DE LOCAUX D'ACCUEIL A DESTINATION DES SALARIES ET DES BENEVOLES

L'exploitation reprise en 2017 n'avait ni vocation à être un lieu d'apprentissage ni à accueillir plus de vingt salariés chaque jour. Nous avons donc entrepris une transformation radicale des espaces d'accueil, et surtout une augmentation notable de ces espaces.

A l'été 2017, à l'ouverture de notre chantier d'insertion, les 3 salariés permanents et les nombreux bénévoles bénéficiaient d'un local d'environ 50m<sup>2</sup>, composé de deux pièces et de sanitaires. Les 5 premiers salariés en parcours d'insertion disposaient quant à eux d'un petit vestiaire existant dans l'ancienne boutique où existait également un sanitaire.

Ces locaux, totalement inadaptés tant pour les salariés en parcours d'insertion que pour les bénévoles et les permanents, ont fait l'objet d'un ambitieux programme d'aménagement et d'agrandissement.

En tout, 8 structures modulaires ont été acquises par l'association auprès de l'entreprise MC Loc. Cette entreprise a volontairement soutenu le projet en nous proposant ces algécos déclassés à un prix très attractif. 5 éléments de 6m x 2.50m ont été assemblés pour composer les futurs vestiaires des salariés en parcours d'insertion et une grande salle de pause, 2 éléments de 7m x 3m ont été assemblés pour composer le futur bureau des encadrants techniques d'insertion et 1 élément de 8m x 3 m a été accolé à l'ancienne boutique en vue de l'agrandir et de la remettre à neuf.

L'espace d'accueil des salariés en parcours d'insertion, de 12.50m par 6m, comprend à chaque extrémité les vestiaires et sanitaires femmes et hommes, séparés par une salle de pause de 40m<sup>2</sup> équipée d'une cuisine aménagée, d'un lave-vaisselle, d'une machine à laver et bientôt d'un poêle à bois.

Ce poêle à bois doit permettre de valoriser la grande quantité de bois de chauffage produite sur l'exploitation du fait de l'abattage de nos anciennes haies et doit permettre des économies notables sur notre consommation électrique.

Cette salle de pause pourra également accueillir des réunions ou des événements type atelier cuisine de par ses équipements et son accessibilité.

Une rampe d'accès aux personnes à mobilité réduite a été aménagée à cet effet.

Un préau de 30m<sup>2</sup> sera bientôt accolé à cette structure pour disposer d'un espace d'accueil et de planification à destination des salariés, à l'abri des intempéries et indépendant du bâtiment d'exploitation.

L'ensemble de ce bâtiment a été isolé, habillé en bardage bois et équipé d'une toiture en bac acier afin de faciliter la récupération des eaux pluviales. Une cuve de récupération des eaux pluviales équipée d'une pompe de relevage permet d'alimenter les toilettes des vestiaires, des lave-mains extérieurs et les machines à laver. Un système d'assainissement non collectif a également été mis en œuvre pour que ce vestiaire soit tout à fait aux normes.

LA DIRECCTE, au travers du Fond Départemental pour l'Insertion, a participé à hauteur de 20000€ à la création de cet espace d'accueil, des vestiaires et des sanitaires.

Le futur bureau des encadrants fera pour sa part plus de 40m<sup>2</sup> et permettra d'y abriter les stocks de semences, le petit outillage et de disposer de suffisamment d'espace pour accueillir services civiques et stagiaires. Il disposera lui aussi d'un poêle à bois.

Enfin, l'autre chantier majeur a été l'agrandissement et la refonte complète de la

boutique de l'association. Equipée d'un plancher neuf, repeinte et disposant de 24m<sup>2</sup> de surface supplémentaire, elle doit permettre à terme de proposer des produits bio issus d'autres producteurs locaux dans le but de compléter notre offre. Nous avons pu l'aménager grâce au mobilier acheté d'occasion. Cette boutique est elle aussi bardée de bois afin de faciliter son

intégration dans le paysage de la ferme et elle dispose également d'une toiture en bac acier destinée à récupérer les eaux pluviales.

Tous ces travaux de construction et d'aménagement ont été réalisés par les bénévoles de l'association et les salariés en parcours d'insertion motivés par ce chantier.



# GRAINE EN MAIN

## ACTEUR TERRITORIAL



# TRAVAILLER EN PARTENARIAT ET EN RESEAU

Graine en Main souhaite travailler en réseau et en partenariat avec un large panel d'acteurs locaux : institutionnels, associatifs, producteurs, etc. sur des sujets aussi importants que l'accès et l'éducation à l'alimentation, l'emploi, le développement économique ou la gestion de notre impact écologique.

## PARCE QUE NOUS SOUHAITONS PERMETTRE L'ACCES A UNE ALIMENTATION DE QUALITE POUR TOUS

Ainsi, notre partenariat historique avec les Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP) du Havre : en centre-ville (dans les locaux de l'AHAM rue Anfray) et à la Fabrique de la Mare Rouge, au lycée Jeanne d'Arc à Sainte-Adresse, de Fécamp (au sein de l'Espace Animation Jeunesse) et d'Etainhus (sur l'exploitation) nous a toujours porté et nous permet de compter chaque semaine sur plus de 180 adhérents consommateurs. Nombre de nos bénévoles très actifs depuis le début de l'aventure font partie de ces cinq associations.

Sur la base de ces exemples, plusieurs points de dépôts de paniers ont ensuite été créés au sein

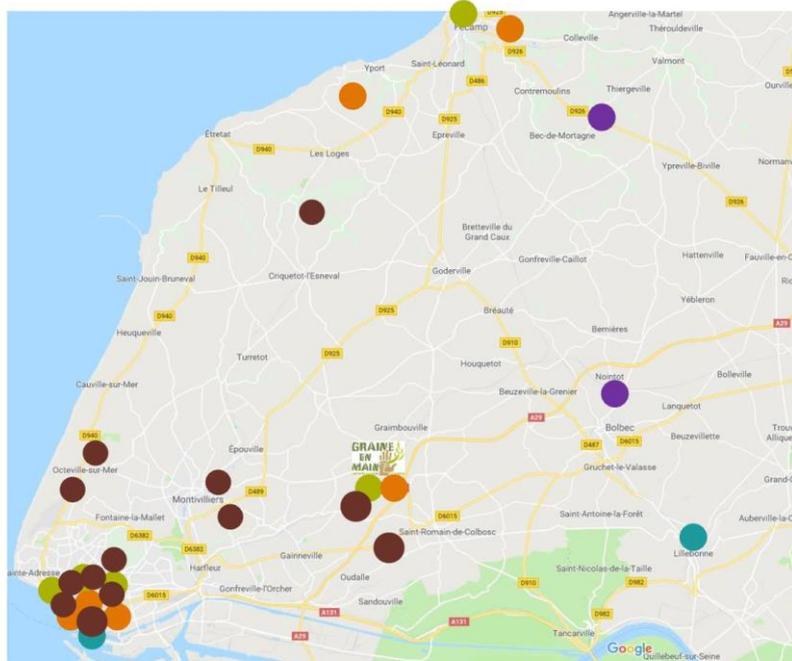
du Lycée Jules Le Cesne, de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Havre, de l'Agence d'Urbanisme de la Région Havraise et au sein de villages du Pays de Caux, augmentant ainsi notre nombre d'adhérents consommateurs et portant le nombre de paniers livrés chaque semaine à plus de 230.

Sans oublier les marchés de Lillebonne (mercredi matin) et du Havre Place Tiers (vendredi matin) où une clientèle fidèle et nombreuse nous attend chaque semaine.

### Les partenariats

L'accès à une alimentation de qualité pour tous – Total des paniers livrés aux AMAP et points de dépôts

-  AMAP
-  Point de dépôt
-  Marché
-  Château de Mirville & Daubeuf
-  Lieu de stage



## PARCE QUE NOUS SOUHAITONS AGIR EN FAVEUR D'UNE EDUCATION A L'ALIMENTATION

La rentrée scolaire de septembre 2018 a vu naître un partenariat avec le Lycée des Métiers Jules Le Cesne, au Havre, auprès des CAP Cuisine et CAP Service. Lors de l'inauguration du Jardin de Cocagne le 22 septembre 2018, ce sont les élèves qui ont préparé le buffet à l'aide des légumes issus de l'exploitation et effectué le service auprès des 150 invités présents où tous ont apprécié la qualité et l'originalité de la prestation.

Ce fût la première étape d'une action intitulée « De la fourche à la fourchette ». Peu après, les élèves ont pu revenir passer une journée sur le Jardin avec au programme : une visite de l'exploitation et appréhension de son fonctionnement, initiation aux principes de l'agriculture biologique, récolte de légumes puis découverte des légumes (plus de 90 variétés) au travers d'un atelier participatif. Actions qui seront renouvelées tout au long de l'année scolaire et essaimées au sein du lycée auprès d'autres métiers du commerce et de la restauration.



En miroir de cette action, le Lycée Jules Le Cesne a ouvert ses portes aux salariés de Graine en Main : plusieurs ateliers cuisine d'une demi-journée ont été mis en place au sein des cuisines professionnelles du lycée, en condition réelle et sous l'œil avisé des professeurs du Lycée, action qui sera renouvelée plusieurs fois par année.



## PARCE QUE NOUS SOUHAITONS CONTRIBUER AU DEVELOPPEMENT DE L'EMPLOI

Au printemps 2018, l'association a signé une convention de partenariat avec l'Association pour le Développement Partagé du Potager et du Parc du Grand Daubeuf. Cette association a souhaité créer un potager nourricier au sein du château dont la production est vendue sous forme de paniers à ses adhérents. Pour mener à bien ce projet d'envergure, l'ADPPPGD a sollicité le Jardin d'Etainhus pour intervenir auprès du maraicher du Domaine en proposant une main d'œuvre qualifiée en maraichage bio.

Ainsi, pendant la saison de production, d'avril à octobre, un encadrant maraicher et trois salariés en parcours d'insertion interviennent une journée par semaine au sein du potager du Domaine afin d'assurer les tâches d'entretien des cultures, de récolte et de composition des paniers. Ce partenariat permet à nos salariés de travailler dans un cadre radicalement différent, axé sur la notion de beau et sur l'association de

cultures variées (légumes, fleurs, arbres). Il offre la possibilité d'un échange entre des publics ayant peu de chance de se croiser. En outre, le travail paysager très soigné et leurs méthodes d'entretien des cultures sont sources d'inspiration pour les salariés du Jardin.

Inspiré par cette initiative, le propriétaire du château de Mirville, propriété de la famille du Comte de Coubertin, a mis à notre disposition le potager du château (1 ha environ) pour voir revivre un potager nourricier et nous permettre de disposer d'une surface de culture supplémentaire. Cette mise à disposition ne comprend pas de contrepartie financière. En échange, l'association Graine en Main prend en charge la taille et l'entretien des nombreux poiriers, centenaires pour certains, palissés le long des murs de ce magnifique potager avec vue sur l'étang du château.



## PARCE QUE NOUS SOUHAITONS CONTRIBUER A L'AMELIORATION DE LA GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU

Un travail a été mené depuis janvier 2018 avec le Syndicat Mixte des Bassins Versants Pointe de Caux Etretat afin de mieux gérer et conduire les eaux issues du ruissellement. En amont de la ferme, un talus de 60m doit être réalisé, complété par une noue plantée permettant de guider les eaux qui inondent une partie des terres en cas de pluie abondante. En aval, c'est une mare qui va être approfondie et réhabilitée, avec pour projet d'y planter les plantes et arbres entretenant cet écosystème

## PARCE QUE NOUS SOUHAITONS PRÉSERVER NOS ÉCOSYSTÈMES

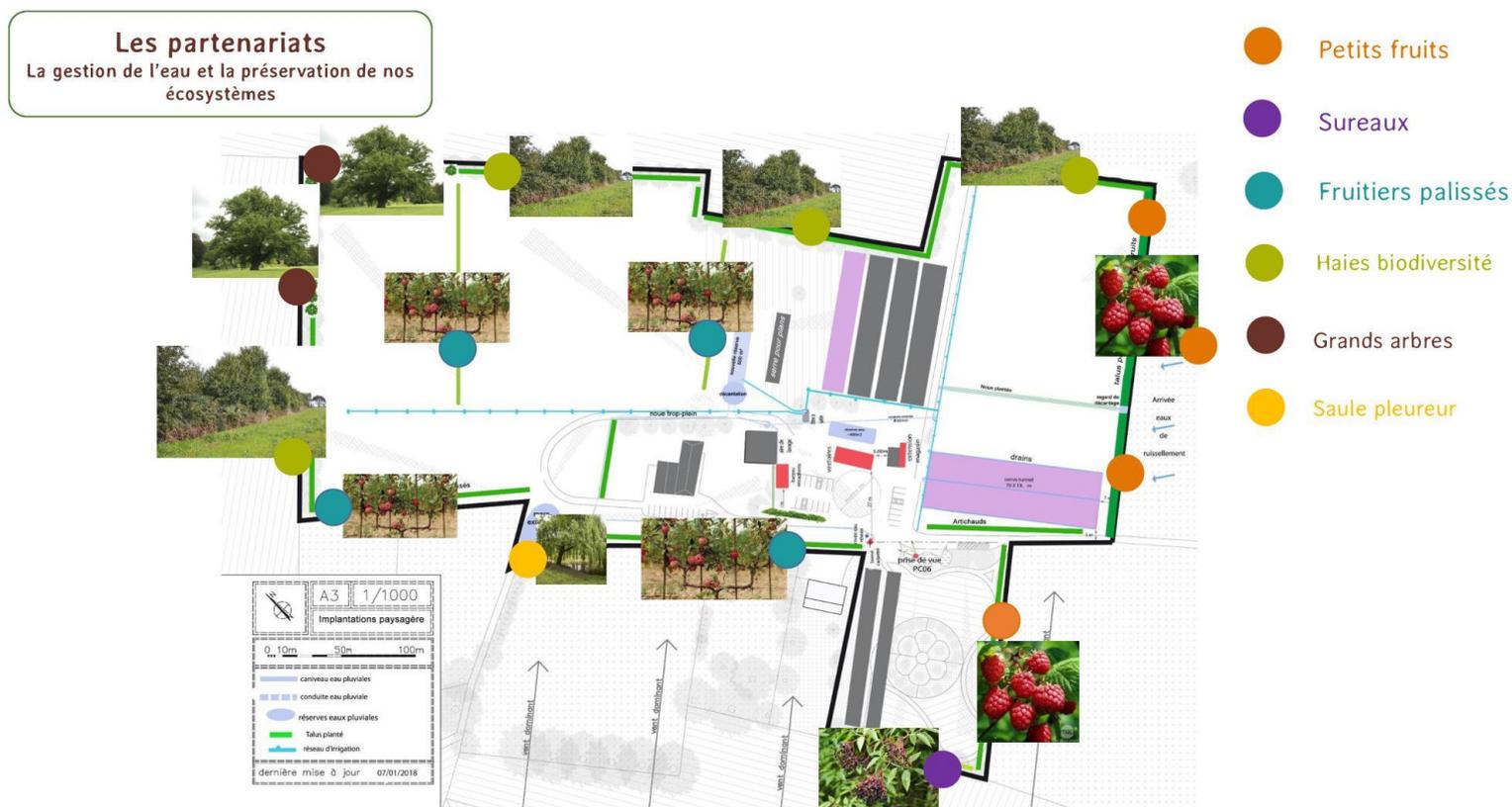
Le projet phare porté par l'association Graine en Main est le reboisement du lieu avec la plantation de plus d'un millier d'arbres et arbustes sur les trois ans à venir, en lien avec l'association Saaltus / Pur Projet Climat et grâce au soutien financier de l'AIVP. Plusieurs types de haie vont délimiter le périmètre de l'exploitation :

- Haies bocagères ;
- Haies fruitières (comprenant pommiers, poiriers, pruniers et merisiers) ;
- Haie « biodiversité » destinée à accueillir un grand nombre d'auxiliaires de culture ;
- Arbres de haut jets (chênes, hêtres, frênes, noyers et châtaigniers) comme autant de futurs perchoirs pour les rapaces qui nous aideront à réguler les invasions de rongeurs ;

- Haies de petits fruits rouges, des haies intermédiaires composées de fruitiers palissés et des parterres de fraisier nous permettront de compléter l'offre de paniers et de répondre à une demande de fruits bio et locaux ;
- Verger de pommiers anciens

Cette replantation « massive » vise à étoffer notre offre en nous diversifiant, mais elle est principalement orientée vers la création d'un écosystème le plus complet possible, souvent nommé système agroforestier, satisfaisant tant pour les hommes que pour la nature, en plus de permettre aux salariés en parcours d'insertion d'acquérir de nouvelles compétences (entretien, taille d'arbres fruitiers, récolte, soins).

Aujourd'hui, Graine en Main est un Jardin de Cocagne, demain, une Oasis !



# VIE ASSOCIATIVE

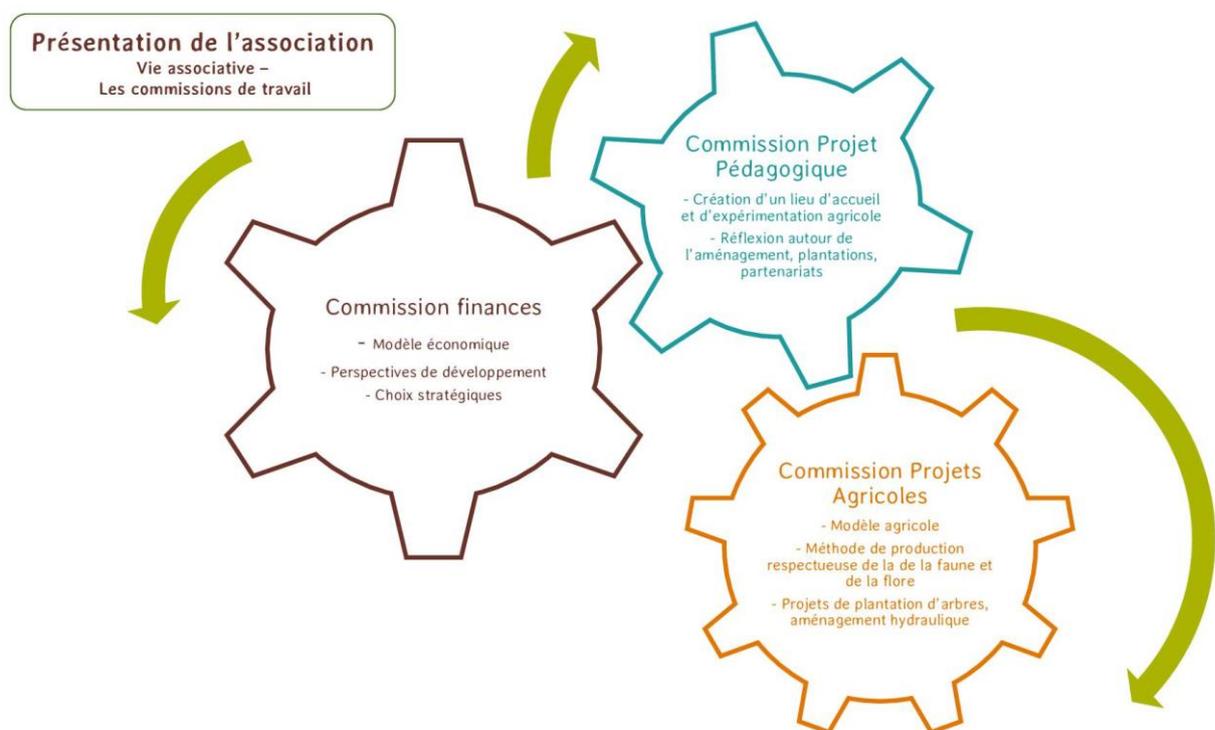
Les réunions de bureau du Conseil d'Administration collégial sont ouvertes aux personnes qui souhaitent s'investir dans la vie associative sans être nécessairement membre du Conseil d'Administration.

L'association Graine en Main s'est constituée en septembre 2016 avec pour volonté de proposer et de promouvoir un fonctionnement le plus démocratique possible. Pour ce faire, nous avons souhaité former une association collégiale ne s'appuyant pas sur le système pyramidal traditionnel. Ainsi, tous les membres du Conseil d'Administration sont co-présidents et partagent équitablement les responsabilités qui leur incombent. De ce fait, toutes les décisions font l'objet d'échanges et de discussions pour être prises de manière démocratique.

Ce Conseil d'Administration se réunit une fois par mois, tous les premiers mardi de chaque mois à compter de février 2019. Ces réunions du Conseil d'Administration sont ouvertes aux bénévoles qui souhaiteraient s'investir dans la réflexion sans pour autant assumer de responsabilités décisionnaires.

## LES COMMISSIONS DE TRAVAIL

En parallèle du travail du Conseil d'Administration, des commissions de travail composées de bénévoles, d'administrateurs, de salariés permanents et en parcours d'insertion de Graine en Main. Ces commissions permettent d'approfondir certains sujets d'importance et de formuler des propositions concrètes au Conseil d'Administration.



## LA COMMISSION FINANCES

Cette commission travaille sur le modèle économique de notre Jardin de Cocagne. Quelles sont les perspectives de développement, quelles économies sont réalisables, quels choix stratégiques sont à envisager dans un contexte socio-économique contraint ? Cette commission s'est réunie 5 fois.

## LA COMMISSION PROJETS AGRICOLES

Elle questionne notre modèle agricole, les itinéraires techniques du Jardin et pointe les améliorations possibles. Cette commission a pour but de conduire notre activité de production vers toujours plus de respect de la faune et de la flore tout en atteignant des rendements les plus élevés possibles. Il revient à cette commission de travailler sur le projet de plantations d'arbres pour les trois années à venir ainsi que sur les aménagements hydrauliques en lien avec le Syndicat Mixte des Bassins Versants Pointe de Caux Etretat. Cette commission s'est réunie 4 fois.

## LA COMMISSION PROJET PEDAGOGIQUE

Elle travaille sur la création d'un lieu d'accueil pédagogique et d'expérimentation agricole, sous la forme d'un espace test agroécologique, à destination d'un public enfant et adulte et accessible aux personnes en situation de handicap. Cette commission vise l'ouverture au public de cet espace à l'été 2019, en prenant appui sur une serre de 400m<sup>2</sup> dévolue à cet effet et sur plus de 1000m<sup>2</sup> de surface de plein champ. Y sont réfléchis les plantations à mettre en œuvre, les aménagements indispensables à l'accueil d'un public nombreux et parfois en bas âge ou à mobilité réduite, les partenariats à initier, etc. Cette commission s'est réunie 2 fois.



# NOS PROJETS



## AXE 1 : CONSOLIDATION DE NOTRE PROJET D'INSERTION

### AXE 1.1 : DEVELOPPEMENT ET PROFESSIONNALISATION AUTOUR DES ACTIVITES SUPPORT D'INSERTION

Les différents supports d'insertion développés depuis l'ouverture du chantier ont fait leur preuve durant ses 18 premiers mois. Les activités de production et de récolte, de vente et de distribution, sans oublier les travaux d'aménagement intérieurs et extérieurs, ainsi que les travaux de bûcheronnage nous ont permis d'offrir un large panel d'activités à nos salariés.

Il s'agit à présent de finaliser des modèles d'évaluation des compétences de nos salariés et d'élargir notre réseau de professionnels partenaires pour continuer de proposer des mises en situation formatrices.

Plus généralement, l'objectif est de créer de nouveaux supports d'insertion et de formation.

### AXE 1.2 : AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET DES CONDITIONS D'ACCUEIL

Après l'installation des salariés dans leurs nouveaux vestiaires et salle de pause, il s'agira de poursuivre les aménagements à travers la création d'un bureau pour les encadrants techniques, le directeur et la construction d'un préau attenant aux vestiaires.

Le bureau des encadrants doit leur permettre de disposer de locaux adaptés à leur besoin de planification, de stockage et de travail loin de l'humidité et de la fraîcheur du bâtiment actuel.

Un bureau indépendant doit permettre au directeur de disposer d'un espace de travail au calme, dans de meilleures conditions et d'améliorer ainsi sa productivité.

Le préau attenant aux vestiaires doit nous permettre de disposer d'un point de rassemblement et de « briefing » abrité, pour tous les salariés. Ce lieu central accueillera le tableau des consignes, les plans de l'exploitation illustrant les cultures en cours. Il nous permettra d'afficher toutes les informations et consignes utiles aux bénévoles et aux salariés.

### AXE 1.3 : CONSOLIDATION DE NOTRE MODELE ECONOMIQUE

La diversification de nos sources de financement est un sujet essentiel à la poursuite de notre activité :

- En premier lieu, le **mécénat d'entreprise**. Nous devons acquérir démarche et méthode pour inciter les entreprises qui le souhaitent à investir dans notre projet. Dans le même temps, nous continuerons de répondre aux appels à projet et appels à concourir des différentes **fondations d'entreprise**.
- En second lieu, réaliser un travail de fond afin de nous positionner sur des gros appels à projet, et en particulier : le Plan National pour l'Alimentation, portés par l'**ADEME** et la **DRAAF**.
- En troisième lieu, répondre à l'appel à projet du **Département de Seine-Maritime** en faveur du soutien à l'encadrement des structures d'insertion par l'activité économique. C'est un objectif prioritaire pour espérer pérenniser notre activité.
- Dernièrement, amplifier et perpétuer notre campagne de collecte de dons au travers de la plateforme **HelloAsso**.



## AXE 2 : ACCROISSEMENT DES SERVICES RENDUS AU TERRITOIRE

### AXE 2.1 : EVOLUTION DU MODELE DE PRODUCTION AGRICOLE ET AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE

Après 18 mois d'activité, notre modèle agricole atteint déjà ses limites en terme de volume produit. Manque de place ou manque de productivité, nous devons travailler sur ces deux points en restant à l'affût de nouvelles opportunités foncières pour accroître notre surface de production. Nous devons également questionner notre modèle de production pour produire mieux tout en préservant davantage notre sol et en s'inspirant de la nature pour faire évoluer nos pratiques

La plantation massive d'arbres et de fleurs, vivaces ou à couper, doit également inviter les pollinisateurs et auxiliaires de culture à venir s'installer sur notre terrain.

### AXE 2.2 : DEVELOPPEMENT DE LA VENTE EN CIRCUIT COURT ET VALORISATION DES PRODUCTIONS LOCALES

La boutique agrandie l'année passée devrait accueillir dans les mois qui viennent une boutique de producteurs. Nous devons pour cela décider de la structure administrative et économique qui portera ce projet, rassembler des producteurs intéressés et réaliser un important travail de marketing pour faire vivre ce lieu.

Autre opportunité, celle d'accueillir sur nos terres un boulanger artisanal et bio qui fournit déjà plusieurs des AMAPs que nous livrons également. Les discussions sur cette installation ont déjà démarré.

Par ailleurs, nous nous sommes d'ores et déjà positionnés sur la réalisation d'une étude d'opportunité pour la mise en place d'un atelier de transformation sur la communauté urbaine. Cette étude, réalisée en lien avec Le Havre Seine Métropole et la Région Normandie, doit permettre la construction d'un outil attendu des professionnels et des consommateurs.

### AXE 2.3: ACTIONS DE RESEAU ET DE PARTENARIAT

L'année 2019 va voir les partenariats de l'association Graine en Main se concrétiser, se développer et se multiplier.

Nous avons évoqué plus haut les partenariats déjà noués avec le Lycée Jules Le Cesne, le Domaine du Grand Daubeuf, les propriétaires du château de Mirville, la Mission Locale, l'association Pur Projet / Saaltus.

Cette année, de nouveaux partenariats devraient voir le jour : avec Sciences Po Le Havre, l'université du Havre, le lycée Jeanne d'Arc, la Maison Familiale et rurale de La Cerlangue ou encore la Mission des Jeunes et de la Culture de Bolbec.

Nous poursuivrons également l'animation d'un réseau de producteurs maraichers bio sur le territoire de la pointe de Caux et la participation aux événements importants de notre territoire : Gromesnil en fête, l'Abeille Ecolo ainsi que le nécessaire partenariat avec les institutions et collectivités.

### AXE 2.4 : DEVELOPPEMENT DE NOTRE PROJET PEDAGOGIQUE

En 2019, nous finaliserons la mise en place de notre espace d'accueil pédagogique, organisé autour d'une serre de 75m de long par 6m de large. Cela demandera une importante réflexion sur l'aménagement de ce site, la mise en place de l'accueil mais surtout sur le contenu de ce projet pédagogique.

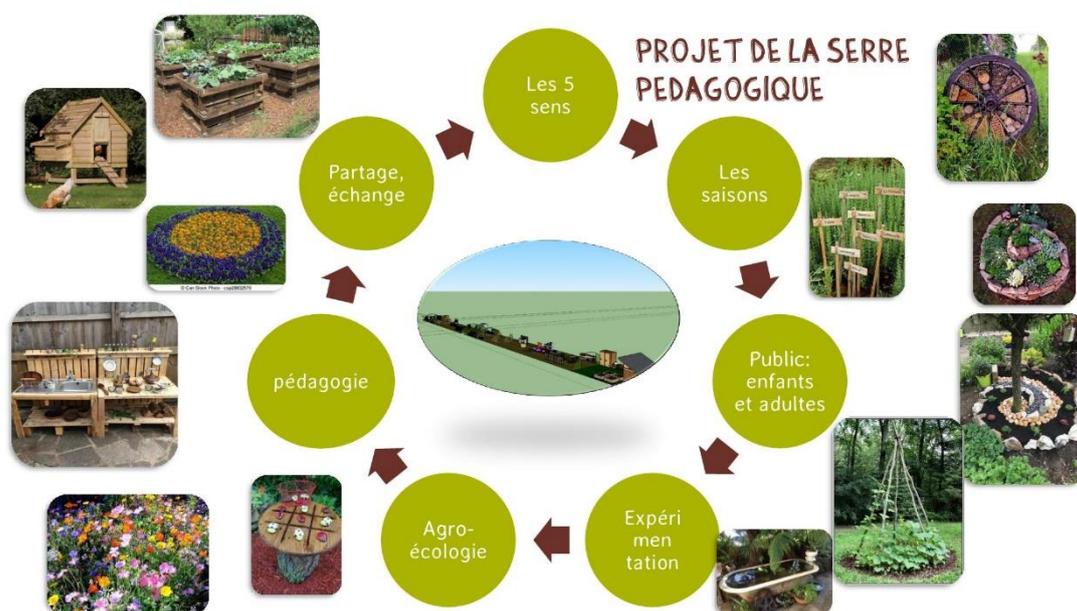
Il sera essentiel d'y associer le plus de professionnels possibles évoluant dans le monde de la pédagogie, de l'éducation ou maîtrisant les notions techniques de permaculture et d'agroécologie.

## AXE 2.5 : DEVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE

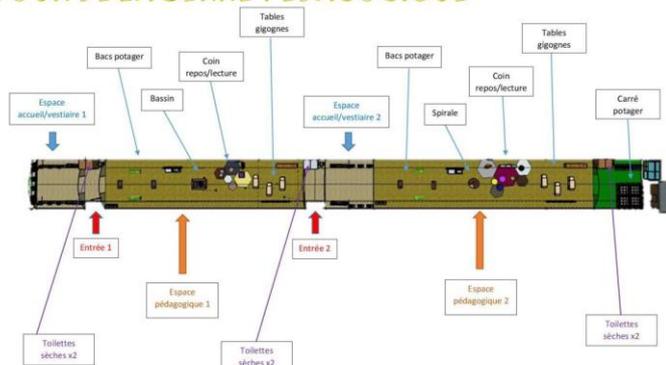
Depuis janvier 2019, nous organisons des chantiers participatifs à raison d'une journée par mois afin d'ouvrir la ferme au public et de permettre à de nouveaux bénévoles de s'investir sur des projets qui leur tiennent à cœur.

Cette activité bénévole doit contribuer à la transformation et à l'aménagement de la serre pédagogique, du futur espace test agricole et de l'appropriation du lieu par un public large.

Graine en Main souhaite également continuer de proposer des événements festifs deux fois par an, un l'été sous forme de portes ouvertes et soirée guinguette, le second en 'hiver sous la forme d'un concert organisé sous la grande serre. Un événement de ce type s'est déjà tenu le 8 décembre 2018. Le succès de l'événement et les retours positifs nous incitent à renouveler l'opération !



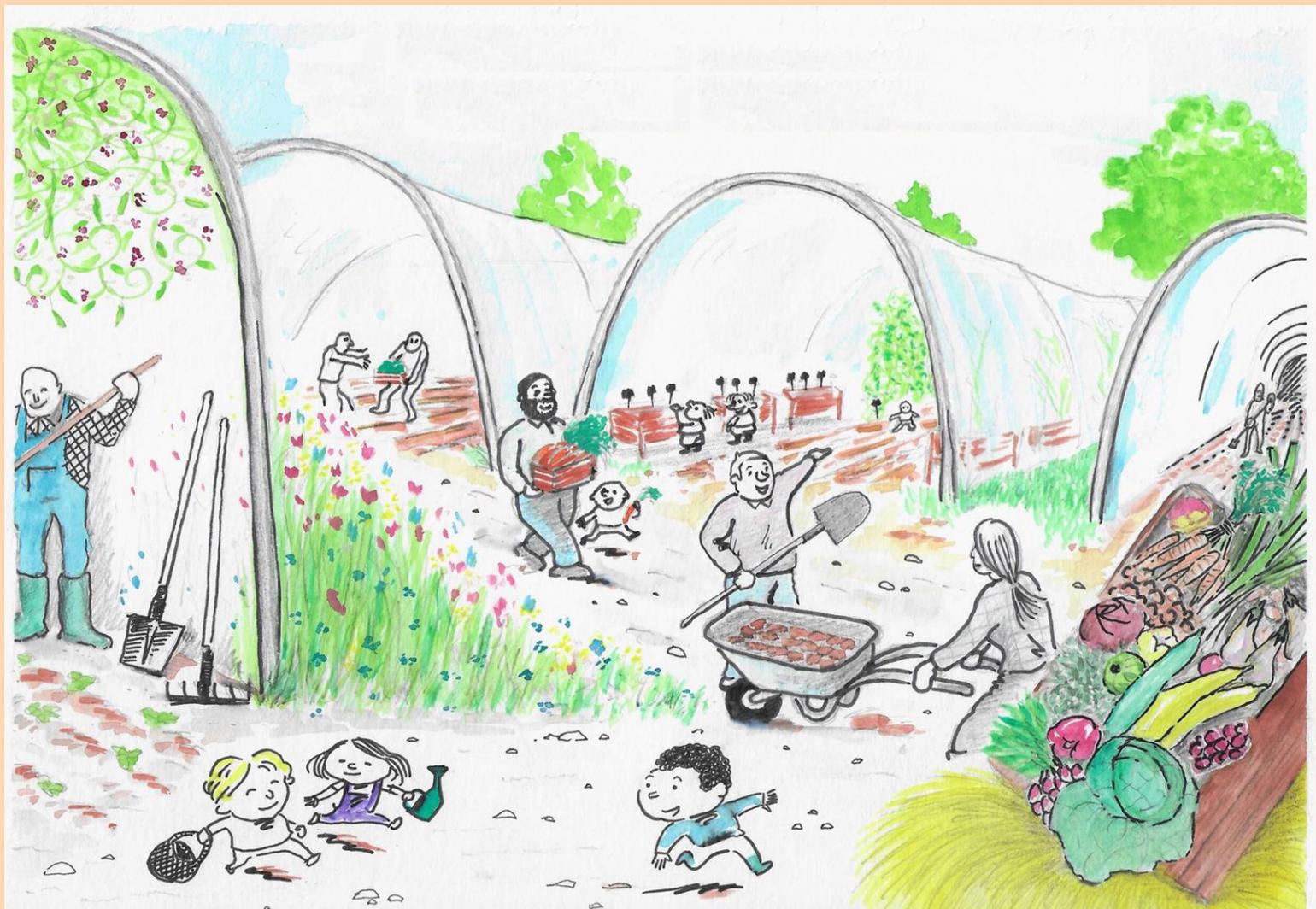
### COMMISSIONS PEDAGOGIQUE ET AGRICOLE AUTOUR DE LA SERRE PEDAGOGIQUE



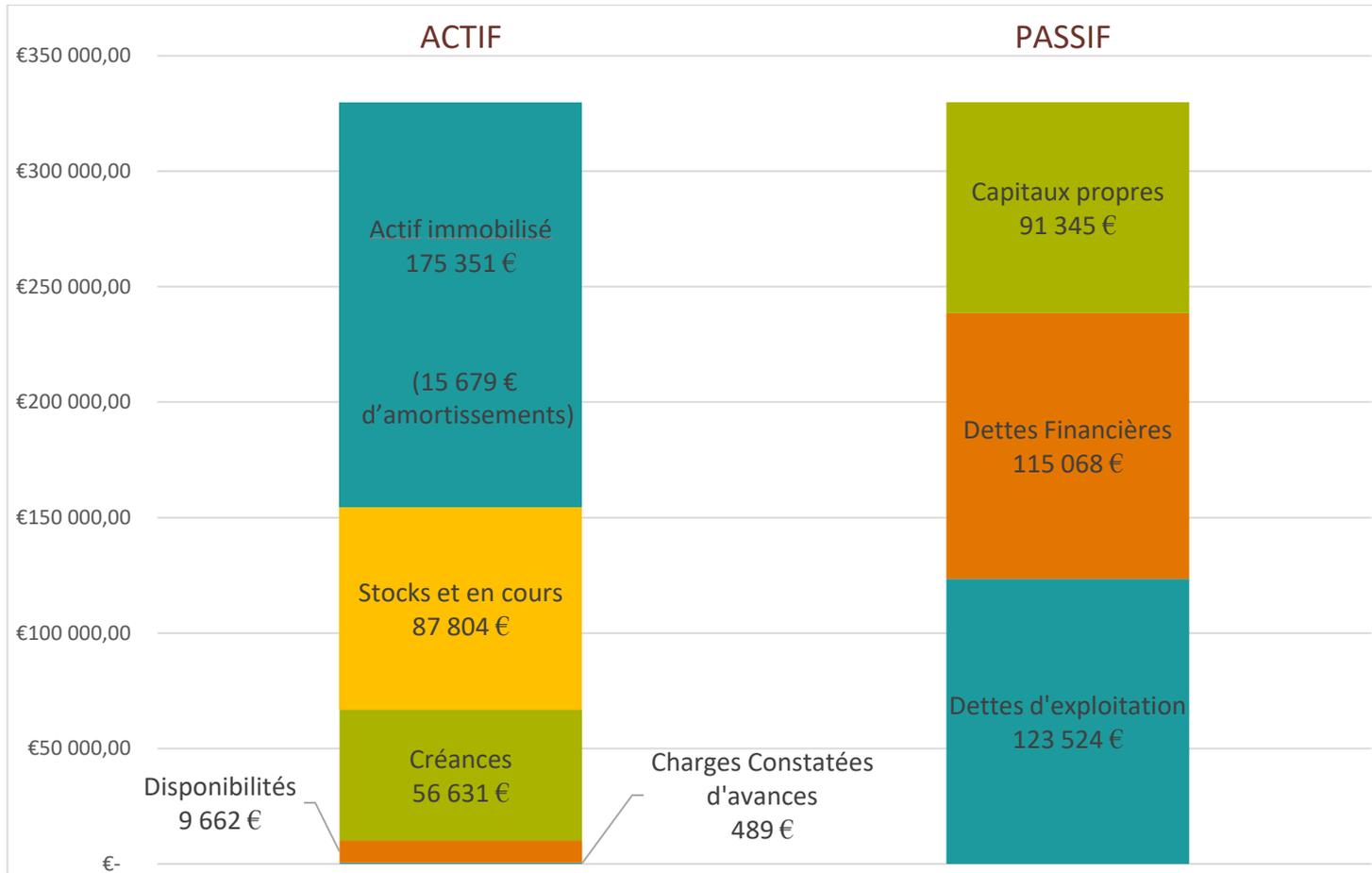
#### Temps de questionnement autour de ce projet:

- Focaliser l'attention et les outils pédagogique autour du sol, de la terre, sur le cycle des plantes, la récupération de graines, la saisonnalité
- Comment agencer l'espace pour cultiver de manière ludique et productive ? (Mandalas, lasagnes, clé de serrure)
- Rechercher des plantes qui vont nourrir et aider à régénérer le sol
- Comment circuler dans l'espace de manière fluide ? Comment intégrer la circulation des personnes à mobilité réduite dans l'espace ?
- D'où viennent les ressources ?
- Comment gérer l'eau ? Récupérer les eaux de ruissellement, irriguer les plants
- Où placer les bassins/points d'eau ? intérieur, extérieur ?
- Où placer les composts ?
- Comment rendre l'espace fonctionnel ? (Flux de circulation, sécurisation des espaces, protection des équipements et outils)
- Quels moyens : physiques ? humain ? Financier ?

ANNEXE :  
RAPPORT FINANCIER 2017/2018  
PLAN D'INVESTISSEMENT 2019/2020



## BILAN DE L'EXERCICE 2017/2018



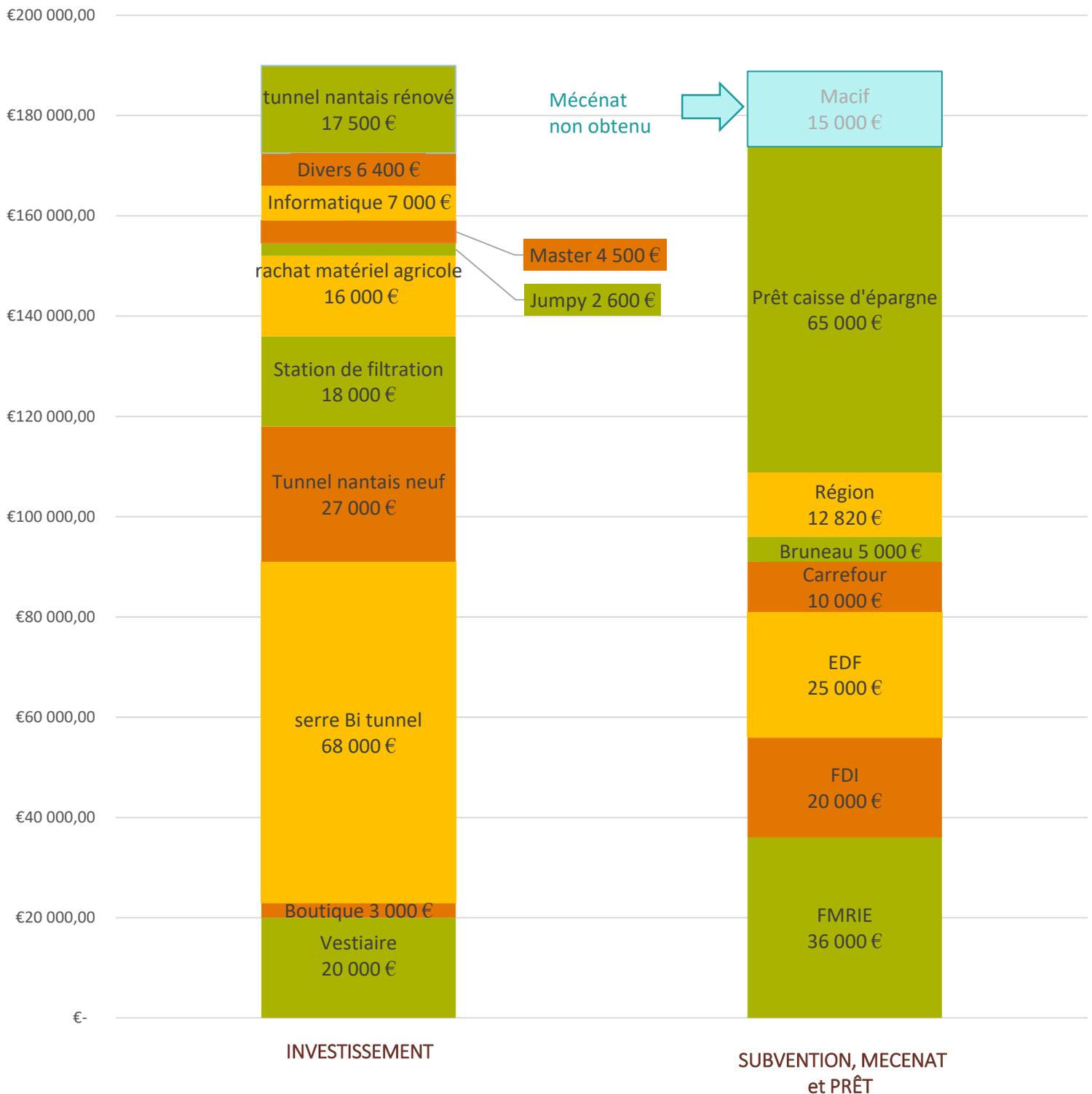
Capacité d'autofinancement : -5 488 €

Fond de roulement : 30 801 €

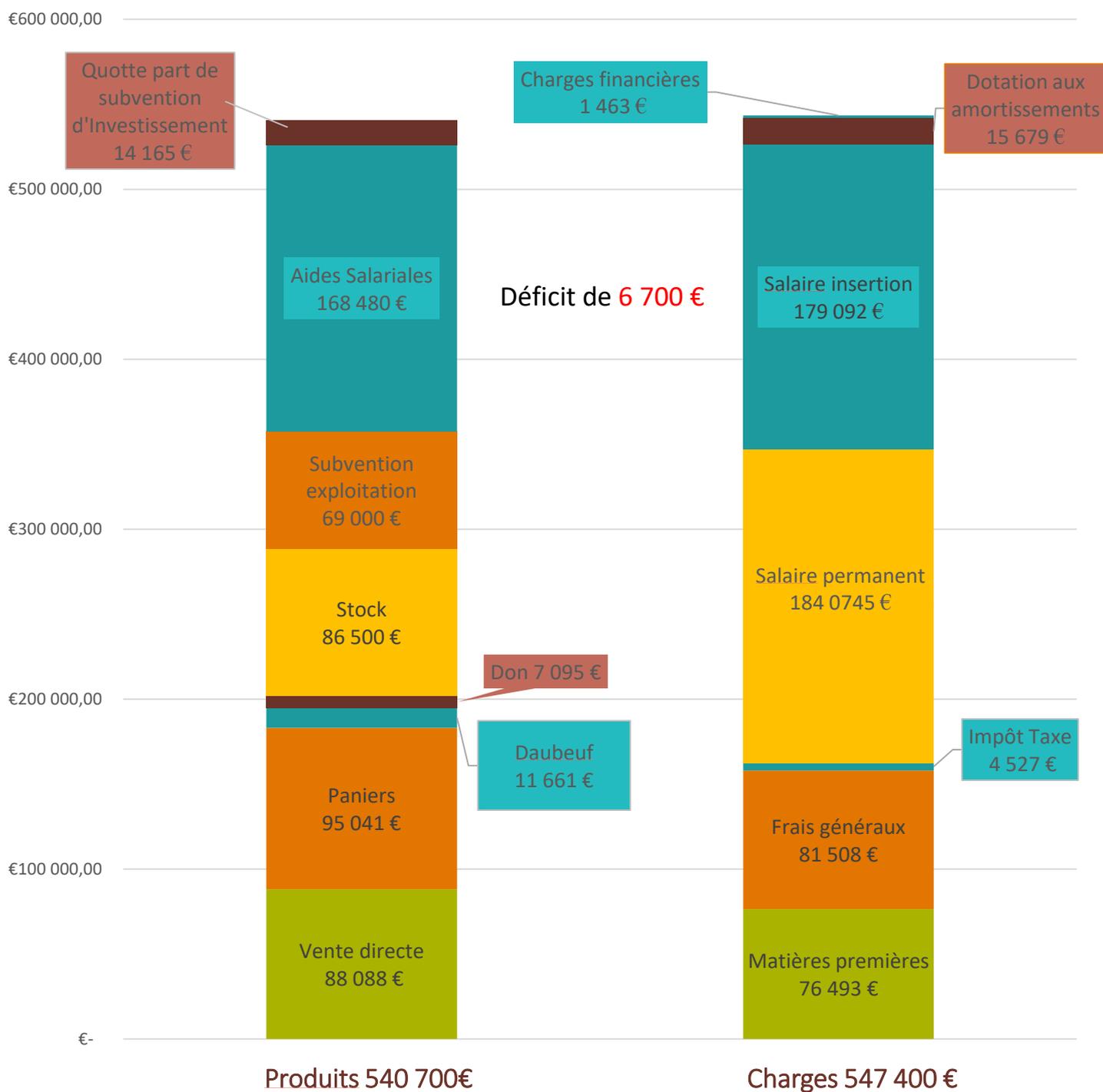
Besoin en fond de roulement : 21 239 €

Trésorerie net globale : 9 562 €

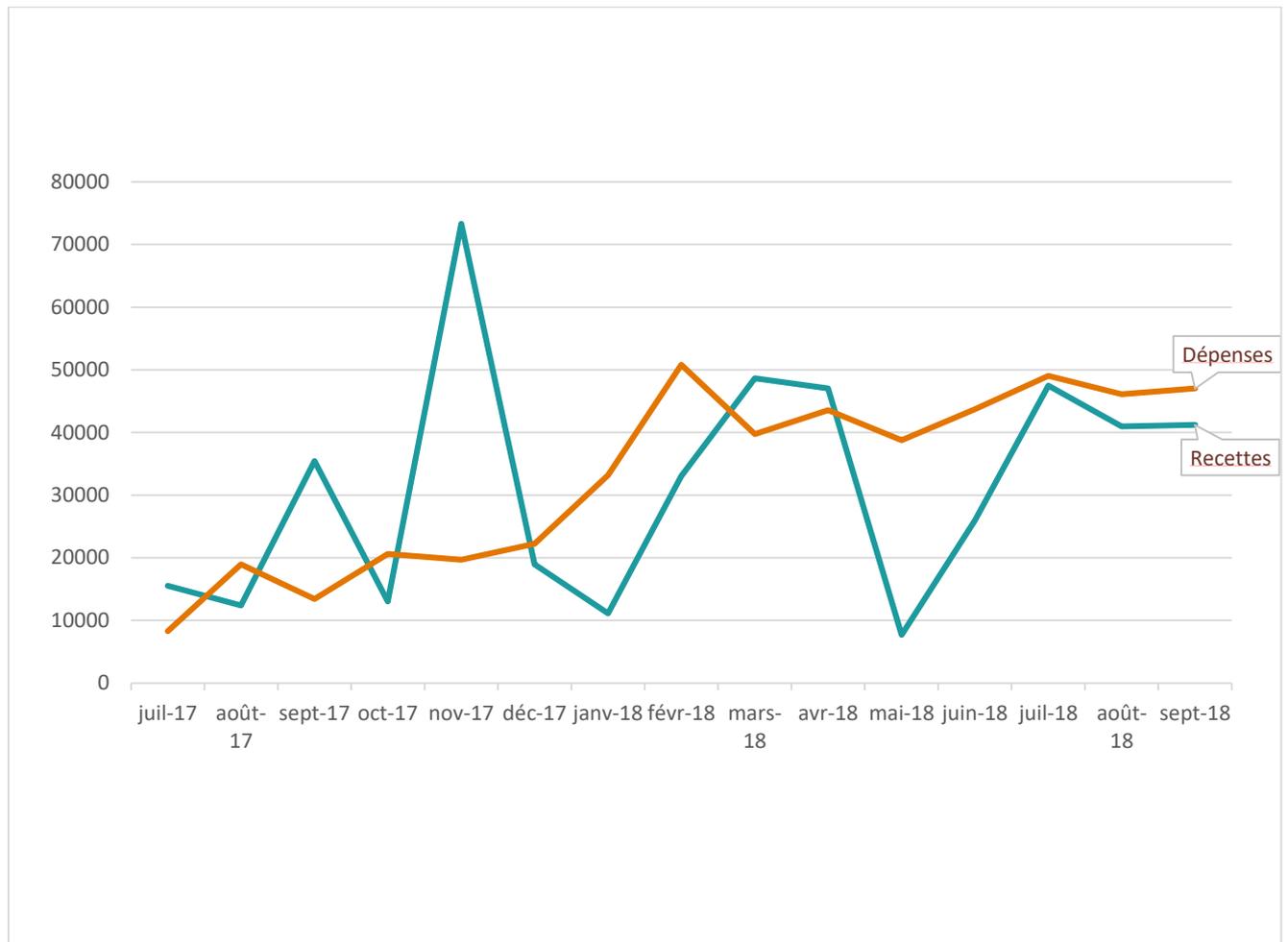
## BALANCE DES INVESTISSEMENTS 2017/2018



## COMPTE DE RESULTAT 2017/2018



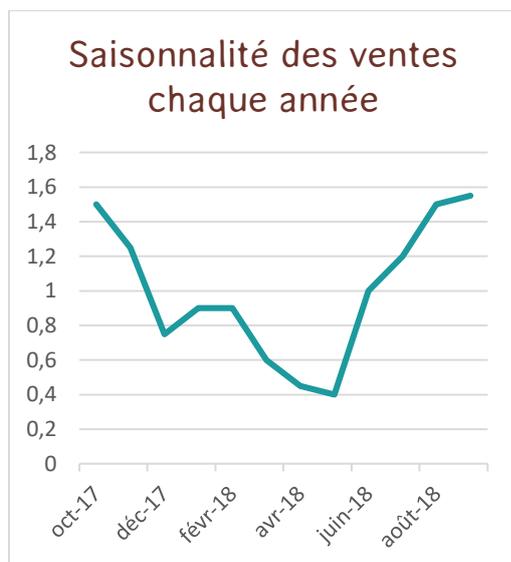
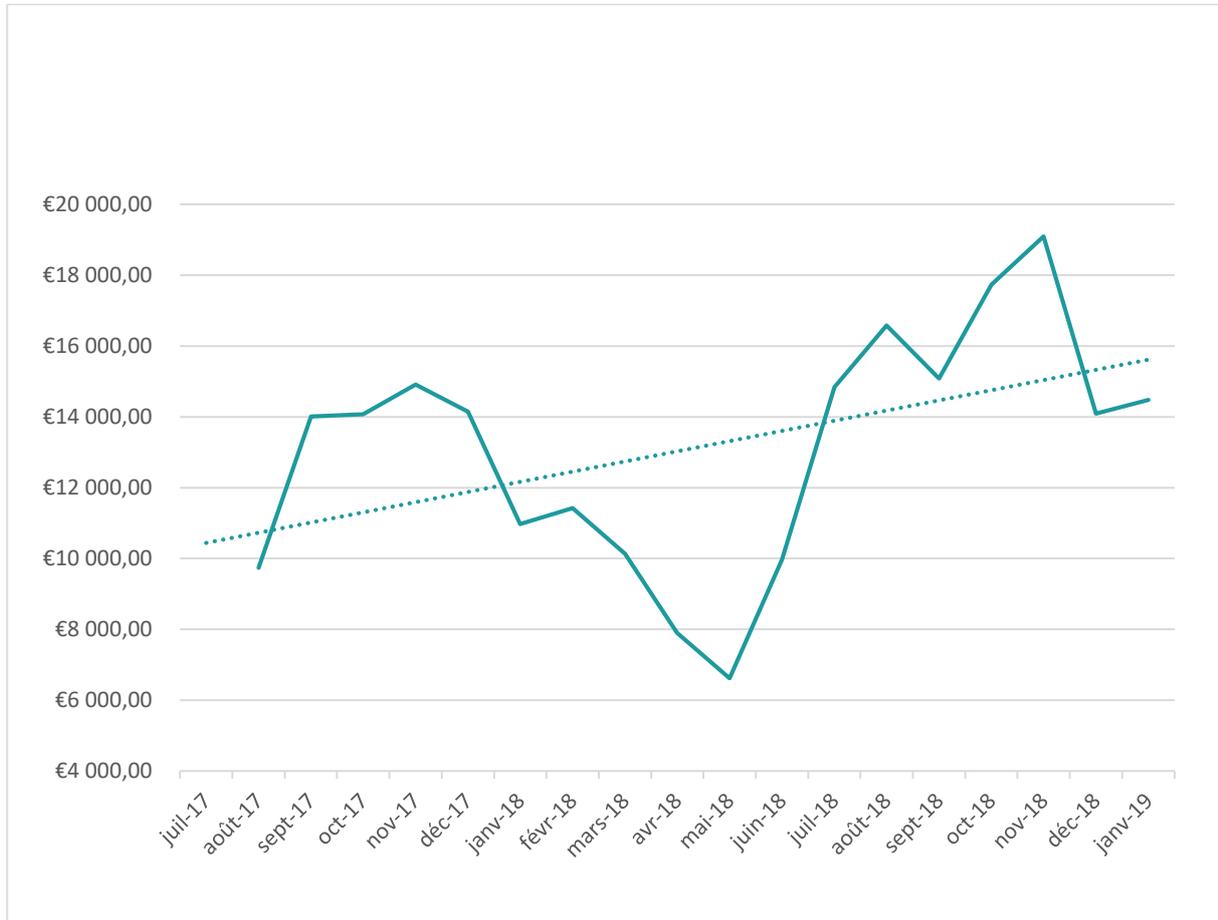
## TRESORERIE 2017/2018



Nous sommes montés en charge tout au long de l'année, cela correspond aux différentes embauches des salariés en insertions et permanents.

Nous avons atteint notre rythme de croisière mi-août 2018.

## EVOLUTION DES VENTES SUR 19 MOIS



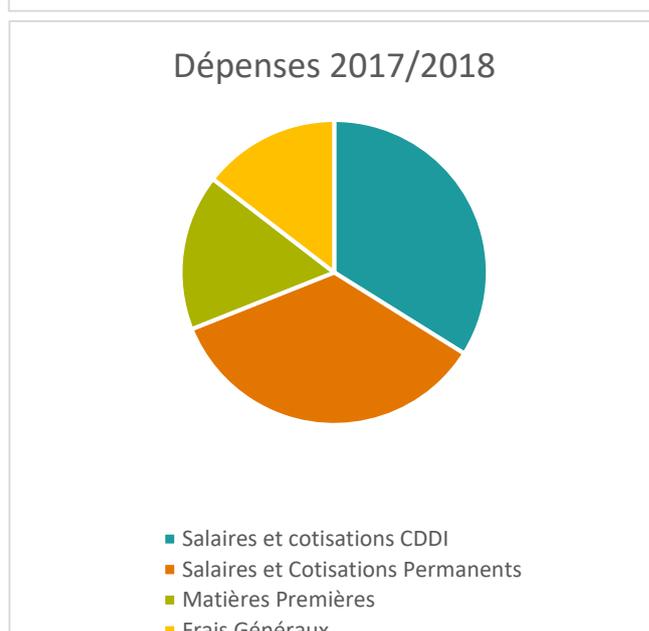
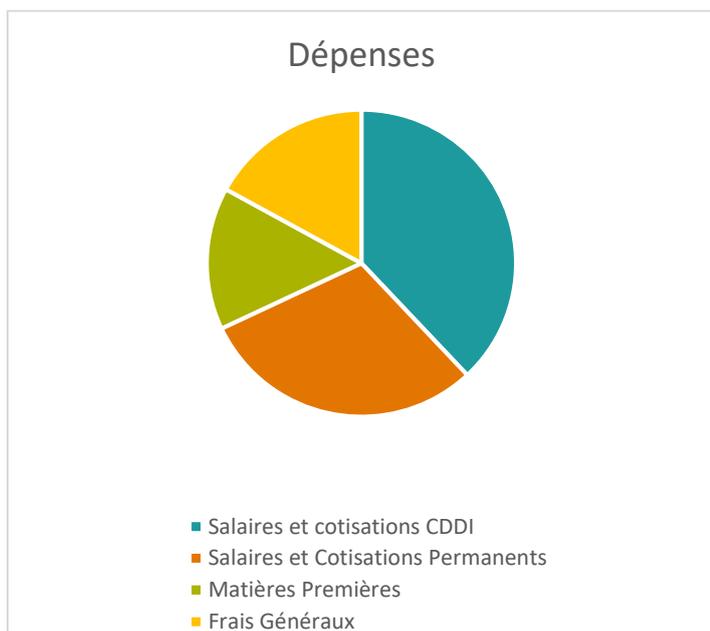
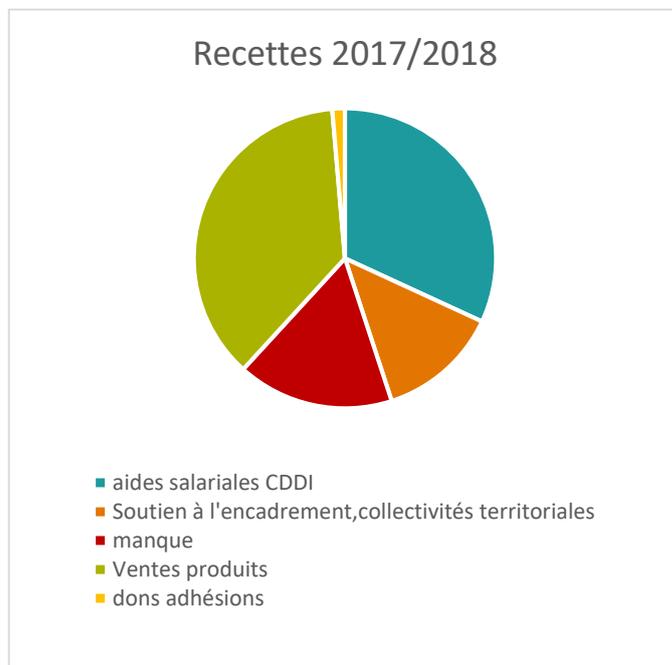
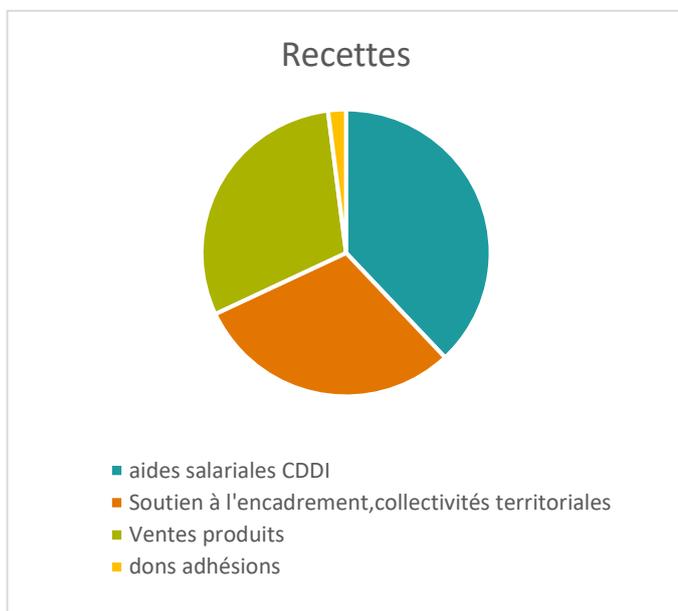
Compte tenu de notre production, nous observons une saisonnalité de nos ventes.

Voici les coefficients qui nous permettent de les prévoir.

Nous remarquons une augmentation des ventes entre juillet/décembre 2018 et juillet /décembre 2019.

La vente de paniers par abonnement, AMAPs et dépôts de paniers, nous permet de limiter l'impact lié à cette saisonnalité.

## RAPPEL SUR LES FINANCEMENTS TYPE D'UN JARDIN DE COCAGNE



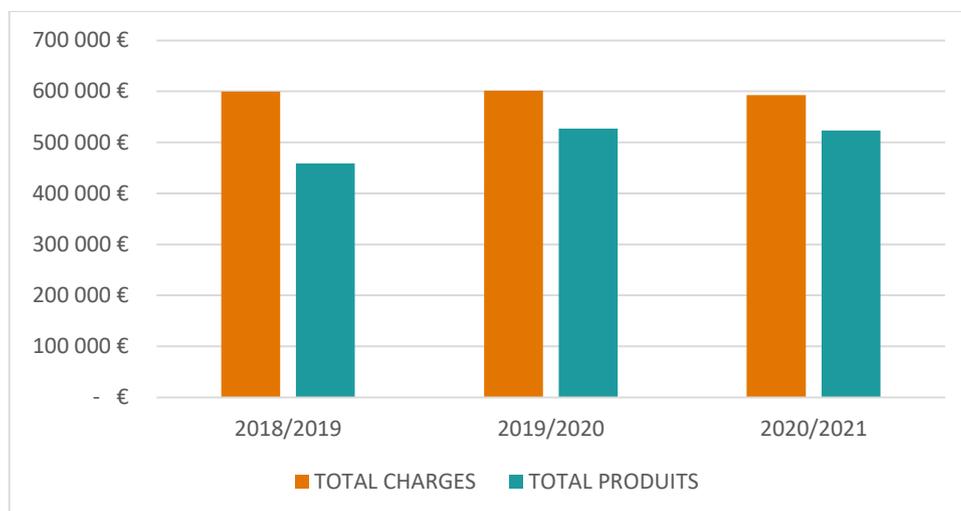
(Source Réseau Cocagne)

**Modèle économique  
d'un jardin d'insertion**

**Graine en main**

Cette année le manque de trésorerie a été comblé par un prêt Haute Normandie Active de 55 000 €, cette solution ne pourra être renouvelée.

## PREVISIONNEL SUR 3 ANS



		2018/2019	2019/2020	2020/2021
achats		84 000 €	84 000 €	84 000 €
services extérieurs		32 800 €	32 800 €	32 800 €
autres services extérieurs		22 000 €	22 000 €	22 000 €
charges de personnel	Insertion	247 000 €	247 000 €	247 000 €
	permanent	178 000 €	178 000 €	178 000 €
	stage	9 000 €	9 000 €	9 000 €
charges financières		1 800 €	1 800 €	1 800 €
amortissements		25 000 €	27 000 €	18 000 €

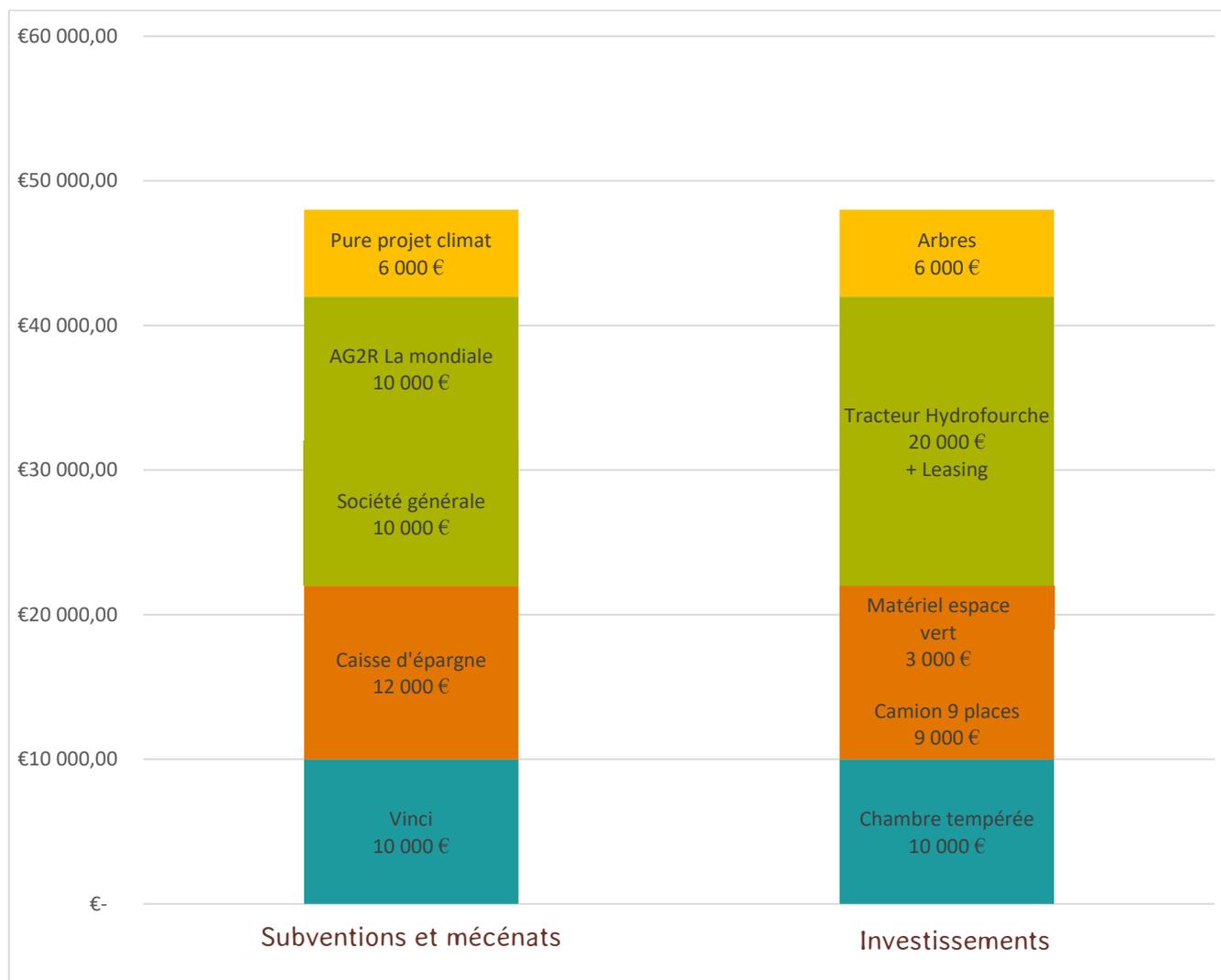
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>599 600 €</b>	<b>601 600 €</b>	<b>592 600 €</b>
----------------------	------------------	------------------	------------------

Ventes directes	80 000 €	84 000 €	88 200 €
AMAPs, paniers	92 000 €	92 000 €	92 000 €
Prestation de service	20 000 €	22 000 €	24 000 €
don	15 000 €	15 000 €	15 000 €
aide salariale	220 000 €	220 000 €	220 000 €
AAP département Insertion		70 000 €	70 000 €
Caux Estuaire (LHSM)	10 000 €		
quote part de subvention d'investissement	22 000 €	24 000 €	14 000 €

<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>459 000 €</b>	<b>527 000 €</b>	<b>523 200 €</b>
-----------------------	------------------	------------------	------------------

<b>Subvention et mécénat à trouver</b>	<b>140 600 €</b>	<b>74 600 €</b>	<b>69 400 €</b>
--	------------------	-----------------	-----------------

## PLAN D'INVESTISSEMENT 2019/2020



## NOUS CONTACTER

**Graine en Main**  
470 chemin de la Garenne  
76430 Etainhus

09 62 51 16 15 – [contact@graineenmain.org](mailto:contact@graineenmain.org)

SIRET : 822 995 197 00016



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction Régionale des Entreprises  
de la Concurrence, de la Consommation  
du Travail et de l'Emploi

**DIRECCTE**

Seine-Maritime



RÉGION  
NORMANDIE



cauxestuaire  
Communauté de Communes  
SAINT-ROMAIN-DE-COLBOSC



FRANCE ACTIVE  
FINANCEUR SOLIDAIRE POUR L'EMPLOI

**FONDATION  
JM. BRUNEAU**

SOUS L'ÉGIDE DE LA  
FONDATION DE FRANCE

**FONDATION**   
D'ENTREPRISE Carrefour



fape | AGIR POUR L'EMPLOI

## OU TROUVER NOS LEGUMES ?

### EN VENTE DIRECTE :

#### Marché de Lillebonne

Place Carnot

*Le mercredi matin de 8h30 à 12h30*

#### Marché du Havre

Place Thiers

*Le vendredi matin de 8h à 12h30*

#### La boutique de Graine en Main

470 chemin de la Garenne  
76430 Etainhus

*Le mercredi de 15h à 18h*

*Le vendredi de 16h à 19h*

### PAR ABONNEMENT : LES DEPOTS

#### Dépôt de Ganzeville

*Le jeudi à partir de 20h*

#### Dépôt de Vattetot-sur-mer

*Le jeudi à partir de 18h30*

### LES AMAP

#### AMAP Jeanne d'Arc

Lycée Jeanne d'Arc

1 rue Chef de Caux

76310 Saint-Adresse

*Le mardi de 16h30 à 17h30*

#### AMAP de Fécamp

Espace Henri Dunant (derrière l'ancien hôpital)

76400 Fécamp

*Le jeudi de 18h à 19h30*

#### AMAP'otagère

La fabrique Bois au Coq

104 rue Florimont Laurent

76620 Le Havre

*Le Jeudi de 18h à 19h*

#### AMAP le Panier Ecauxlo

470 chemin de la Garenne

76430 Etainhus

*Le vendredi de 17h30 à 18h30*

#### AMAP les p'tits paniers

17 rue Anfray (locaux de l'AHAM)

76600 Le Havre

*Le mardi de 18h à 19h*